

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

MARDI 1^{er} JUIN
N° 198 1,50 F

Belgique : 15 FB
Commission Paritaire N° 56 942

**Tribune
préparatoire
au II^e Congrès
du PCRml
voir p. 2**

Plus values

A COUP SÛR, UN PROJET BIEN DÉVALUÉ

Le débat au Parlement sur les plus-values est mis par le régime, au centre de l'actualité de la semaine. Déjà, toute une campagne publicitaire a été soigneusement orchestrée autour du projet gouvernemental. La réforme sur les plus-values, nous dit-on, devrait porter un sérieux coup à l'inégalité sociale, pour une fois les gros possédants seraient touchés. Giscard d'Estaing qui multiplie les mises en garde contre les revendications des travailleurs, au nom d'une relance qui serait en bonne voie, ce chef de file d'une société bourgeoise qui contraint l'immense majorité à des conditions de vie de plus en plus difficiles, s'apprête à faire rendre gorge aux gros capitalistes !

Et pour témoigner de sa «bonne volonté réformatrice», le pouvoir n'hésite pas à mettre en

avant les oppositions au projet gouvernemental qui pourront être rendues responsables de la non-remise en cause des intérêts du capital. En effet, l'opposition des partis de gauche mais aussi, l'opposition au sein de l'UDR et des RI, tout ça au nom de la défense de la propriété et des petits épargnants, une telle opposition permet au gouvernement de s'auréoler de progressisme, pour un peu ce serait Giscard contre le mur d'argent !

Mais l'énorme battage fait autour d'un projet qui, dans les faits, n'égrotte même pas les possédants dont Giscard est le représentant, n'empêchera pas de voir clair sur la signification de la «réforme» : une façade de mots derrière lesquels la classe dominante renforce son exploitation des travailleurs.

Après la livraison d'une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud

LES RACISTES D'AFRIQUE DU SUD REMERCIENT GISCARD



L'Afrique du Sud ne laisse aucun doute : c'est pour des raisons politiques que le matériel nucléaire français a été choisi, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement français. Sur le plan technique, l'Afrique du Sud préférerait les réacteurs de la General Electric (USA) et les avait même retenus. Au dernier moment, l'accord n'a pu se réaliser à cause des réactions hostiles aux Etats-Unis et aux Pays-Bas. «Vive la France» titrait un grand quotidien d'Afrique du Sud, l'Afrique du Sud devient une puissance atomique définissant ainsi la nature et l'importance de l'aide apportée par la France.

Il y a un mois Giscard multipliait les signes d'amitié

à l'égard des pays africains réunis à Paris pour la conférence franco-africaine. Aujourd'hui la décision de livrer une centrale nucléaire au régime raciste de Vorster dévoile les véritables amitiés de Giscard : l'Afrique du Sud, l'ennemi hâ de tous les peuples africains. Essayant de se concilier les pays africains, pour ménager les intérêts français en Afrique, il tente en même temps de gagner des marchés à n'importe quel prix, se rabattant sur ceux que n'obtiennent pas les USA ou auxquels ils sont obligés de renoncer. Cette politique est le reflet d'un impérialisme en profonde difficulté, qui cherche à pallier ses faiblesses.

Le secrétaire général de l'OUA, se faisant le porte-

parole des pays d'Afrique, pour qui se débarrasser des régimes racistes est une question immédiate, ne cachait pas son indignation : «Le 13^e sommet africain devra nécessairement traiter de la position qu'adopte la France et nous la condamneront sans équivoque...»

La France, en livrant des armes, puis du matériel nucléaire à l'Afrique du Sud, consolide le verrou imposé aux peuples africains, l'un des principaux obstacles à la libération totale du continent. C'est par la lutte que répondent les peuples d'Afrique, en élargissant celle déjà entreprise contre la Rhodésie, alliée de l'Afrique du Sud.

Procès du négociant Depeille

LES DEUX IMAGES D'ALÉRIA AU PALAIS

Au Palais de Justice de Paris, deux procès, celui de la COVIREP et de Henri Depeille et celui des autonomistes corses.

Le procès des trafiquants qui ruinent les petits viticulteurs corses, à la 11^e Chambre Correctionnelle et la suite du procès des autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat. Cinq audiences sont prévues pour le procès de la COVIREP, il en reste à peu près huit pour l'affaire Siméoni. La justice bourgeoise a tenu à séparer deux affaires qui, au fond, n'en font qu'une, et ce pour noyer la responsabilité du pouvoir et des cumulards dans le drame d'Aléria et faire passer les autonomistes pour de dangereux bandits.

Le 9 juillet 1975, la société viticole COVIREP dépose son bilan. Des centaines de petits viticulteurs sont victimes de cette banqueroute. Le 17 juillet, à Bastia, une conférence de presse est organisée pour alerter l'opinion. Au cours du mois de juillet, trois jugements de tribunaux de commerce mettent «la situation à l'étude», c'est-à-dire ne prononcent pas la liquidation des biens. Ce qui veut dire que le partage des terres ne pouvant se faire, les viticulteurs ne sont pas remboursés.

Pollution

Du cyanure dans la Moselle

La qualité de la vie... capitaliste

DE NOTRE CORRESPONDANT
MOSELLE
VOIR PAGE 6

- Le PCF et les pétroliers p. 3
- Sescosem (Grenoble) : succès d'une lutte contre la répression p. 4
- La suite de notre reportage : Corse en colère p. 6
- CNUCED : le groupe occidental vole en éclat Lettre du Cambodge p. 8
- Espagne : Lutte pour les conventions collectives P. 8

Bassin minier
Nord-Pas de Calais

Hier, trois puits restaient dans la lutte

voir p. 4

DANZAS



12^e JOUR DE GRÈVE

«Nous
n'avons
jamais été
aussi
déterminés»
Voir p. 5



TRIBUNE DU 2^e CONGRÈS DU PCRml

LA QUESTION PAYSANNE

Des camarades de la Commission Paysanne du PCRml, qui s'est réunie en fin de semaine dernière, nous ont adressé des amendements sur la partie intitulée «Prolétarianisation et différenciation de la paysannerie».

Tout d'abord, les camarades proposent de remplacer le paragraphe d'introduction sur la politique de la bourgeoisie à la campagne par :

Pendant des décennies la bourgeoisie s'est appuyée sur l'exploitation familiale, et, au nom d'une unité de la paysannerie, pour protéger la propriété privée, elle a dressé l'ensemble des paysans contre la classe ouvrière.

Après 1945, favorisé par l'urgente nécessité de reconstruire l'agriculture française, le capitalisme pénètre et investit cette agriculture. Ce qui a pour effet de permettre à une bourgeoisie agraire de s'affermir au détriment de la paysannerie traditionnelle. Un processus de concentration se développe et de nombreux paysans sont contraints de quitter la terre fournissant la main-d'œuvre réclamée par l'expansion de l'industrie.

Autour des années 60, le processus a été aménagé par l'adoption d'une politique dite «politique des structures».

Cette politique freine relativement le mouvement de concentration et favorise une agriculture moyenne modernisée que le pouvoir bourgeois appelle «agriculture familiale rentable» (Cf loi anti-cumul, SAFER, etc...)

Le Crédit Agricole, première banque française, est l'instrument financier de la bourgeoisie pour mettre en œuvre cette politique.

Parallèlement à l'emprise du capital monopoliste (firmes agro-alimentaires, etc...) le système coopératif s'est soumis totalement aux lois capitalistes et accentue l'exploitation de la paysannerie pauvre.

Actuellement, la bourgeoisie s'engage par les «plans de développement» dans une forme de contrôle plus accentuée du processus de concentration du capitalisme en agriculture entraînant une exploitation encore plus poussée de la paysannerie pauvre.

D'autre part, sur l'analyse des classes à la campagne, les camarades proposent l'amendement suivant :

Cette politique conduit à une différenciation accélérée de la paysannerie.

LES PAYSANS PAUVRES

Ce sont ceux qui n'emploient pas de salariés, qui possèdent, louent, ou ont en métayage de petites parcelles de terres et qui ne sont pas en mesure de retirer de leur travail un excédent susceptible d'être capitalisé.

La majeure partie des petits paysans traditionnels appartient à cette catégorie.

Soumise aux circuits de distribution traditionnelle ou dépendante de grosses coopératives, la grande masse des paysans pauvres est en voie de prolétarianisation. En plus, des nombreux départs, en particulier de jeunes, la prolétarianisation des paysans pauvres apparaît dans le nombre croissant

d'entre eux qui sont contraints de rechercher dans un travail salarié un complément nécessaire à leurs revenus. (...)

(Suppression de : elle s'accompagne... concentration des terres). Cette partie est déjà citée dans la partie précédente. (...)

Les paysans moyens qui possèdent, louent, ou ont métayage... (à rajouter)

(...) Certains parviennent à accéder à la couche supérieure (au lieu de «accéder au rang de capitaliste» car tous les paysans moyens capitalistes).

Une partie d'entre eux, tenus à la gorge par le crédit se rapproche économiquement de la paysannerie pauvre. Une partie de la paysannerie traditionnelle a également réussi à se maintenir dans cette couche.

Les camarades proposent également qu'à côté de la FNSEA, on cite le CNJA, et enfin la commission a souligné la nécessité de présenter d'une manière plus riche et plus positive, la perspective du socialisme pour la paysannerie (compter sur ses propres forces, Appel à l'initiative locale dans le cadre de la planification centraliste et démocratique : produire pour le peuple - qualité des produits, etc...)

Le développement de nos liens à la campagne, avec les paysans pauvres et moyens pauvres revêt une grande importance dans la construction du parti de type nouveau. Dès à présent, nous devons accorder une grande attention à préciser l'analyse du PCR sur la lutte de classes à la campagne.

Dans ce sens, nous devons tenir compte de certaines remarques des camarades paysans qui nous ont écrit. Un des problèmes qu'ils mettent en premier lieu, c'est la nécessité d'exprimer des clivages qui existent entre la paysannerie traditionnelle et la paysannerie «moderne». Ils trouvent que le projet de programme n'est pas suffisamment explicite dans l'expression des différentes couches de classes à la campagne.

La difficulté sur ce point provient du fait que les clivages entre les «traditionnels» et les «modernes» ne recouvrent pas une classe de la paysannerie (pauvres ou «moyens»). Ils sont le fruit de particularités historiques du développement du capitalisme dans la production agricole - développement différencié suivant les branches et les régions -. Aussi les retrouve-t-on dans toutes les couches de la paysannerie.

Deux dangers existent dans l'analyse des classes à la

campagne. Le premier consiste à reprendre les thèses de Lénine et de s'y tenir sans les confronter avec les réalités concrètes de la production agricole en France. Dans ces conditions, on est incapable de comprendre certains phénomènes, tels que le caractère relatif (relativement régulier et continu) de la concentration en France, le rôle du Crédit Agricole, etc... d'adopter une position juste vis à vis du problème foncier, des contrats d'intégration... Cette position, nous comptons bien l'éviter ; pour cela, nous devons, tout en développant notre organisation et nos liens politiques à la campagne par un travail de masse, mettre en avant un gros effort d'enquête pour donner un contenu réel et concret aux différentes couches des classes à la campagne.

Le second danger consisterait à ne plus fonder son analyse sur des bases marxistes, c'est à dire, tenant compte des rapports terre-capital-travail. C'est la position de certains pour qui, il suffirait d'apprécier l'importance de l'endettement de la mécanisation pour définir la nature de classe d'un paysan.

C'est un point de vue qui a pu avoir une certaine influence chez les «paysans-travailleurs» : mesurer l'importance de l'intégration capitaliste, de sa soumission en termes de dettes au Crédit Agricole, de traites aux firmes industrielles et commerciales. Ce faisant, ils expriment la position des paysans moyens «modernistes» dans leur masse, d'une part, subissent les pressions accrues du capitalisme monopoliste (firmes agro-alimentaire, rôle du Crédit Agricole), d'autre part, espèrent toujours sur la base d'une amélioration de leurs exploitations «y arriver», parvenir à sortir de cette couche charnière de la paysannerie moyenne. Or, un paysan endetté peut être acculé petit à petit à la ruine, ou être dans une situation tout à fait florissante. Tout dépend des capacités qu'il a, à valoriser son capital dans des conditions suffisantes pour, en plus de son profit, rétribuer le capital de prêts, le Crédit Agricole. Si l'on veut donc tenir compte de l'endettement, il ne peut constituer un critère déterminant. Les capitalistes industriels le savent bien : le capital-argent qui leur est nécessaire ne leur appartient souvent pas... De même, ces analyses présentent des paysans moyens - «équipés - endettés» - comme étant le fer de lance du mouvement paysan car il serait le mieux à même de discerner leur ennemi, du fait de l'intégration au circuit de distribution et de la soumission qu'elle entraîne. En fait, l'intégration sous la forme de contrat ou de la dépendance, en amont ou en aval, avec les firmes agro-alimentaires, le capital commercial n'est pas l'apanage de la paysannerie moyenne. Les paysans pauvres ne vivent pas à l'écart de la domination capitaliste. Leur produit nécessite un écoulement qui, forcément les met en contact avec le capital commercial traditionnel et, de plus en plus, avec les trusts monopolistes. La preuve en est des grandes luttes, comme celle du lait en 1972, où la masse des paysans qui ont lutté était constituée de paysans pauvres. Il faut donc combattre le point de vue qui viserait à rendre compte de la situation des paysans pauvres comme d'un anachronisme, d'une survivance d'un mode de production patriarcal, à l'écart du développement capitaliste et qui, ferait des paysans moyens, l'expression essentielle des paysans exploités. Sinon toute lutte paysanne serait condamnée à s'aligner sur les intérêts souvent ambigus des paysans moyens. Et, à reconnaître parmi eux, les véritables leaders des luttes paysannes, le parti de la classe ouvrière ne saurait parvenir à construire sur des bases solides, l'unité des ouvriers et des paysans. R. D.

COMMENT PARTICIPER À LA TRIBUNE ?

A l'occasion de la préparation du 2^e Congrès du PCRml, le Quotidien du Peuple a demandé à des responsables du Parti Communiste Révolutionnaire de répondre aux questions qui lui seraient envoyées concernant le projet de programme élaboré par le Comité Central.

Pendant toute la durée de préparation du Congrès, l'animation de cette tribune sera confiée à Richard Desgraves, collaborateur du Comité Central.

Camarades, amis, militants révolutionnaires, participez activement à cette tribune en envoyant au Quotidien du Peuple, vos réflexions et vos critiques, acquis de votre expérience pour contribuer à enrichir et préciser la ligne de notre Parti !

**POUR VOUS PROCURER
LE PROJET DE PROGRAMME
COMMANDEZ FRONT ROUGE N° 7
5 F + 2 F de port**



N°7 Nouvelle Série MAI 1976 5 F

Le Quotidien du Peuple
Publication du PCRml
Adresse Postale : BP 225
75924 Paris Cédex 19

CCP n° 23 132 48 F Paris
Dir. de Pub. : Y. Chevet - Imp. IPCC Paris
Distr. par les NMPP - CP : 56942

TÉLÉPHONEZ AU QUOTIDIEN : 208.65.61

POLITIQUE

Barrot et le logement

DES SUBVENTIONS AUX PROPRIÉTAIRES

Faire de l'argent neuf avec du vieux, c'est le problème des propriétaires d'immeubles anciens. De l'argent, certes ils n'ont pas cessé d'en faire, mais insuffisamment à leur gré. A la Libération en raison de la pénurie de

logement, le gouvernement avait réglementé les loyers, pour éviter qu'ils ne montent trop, provoquant la révolte des travailleurs, ce fut la loi de 48 qui s'appliquait aux logements antérieurs à cette date.

Depuis plusieurs catégories de logements touchés par la loi ont eu leur loyer libéré, au premier juillet, la catégorie II A pourra pratiquer des loyers libres.

Devant le congrès de l'Union nationale de la propriété immobilière à La Baule, le secrétaire d'Etat au logement Barrot, a rassuré les propriétaires de logements anciens. La nouvelle orientation de la politique gouvernementale du logement leur offre de juteuses perspectives avec la «réhabilitation du logement ancien», le principe en est simple, l'Etat signera des conventions avec les propriétaires qui désirent rénover leurs immeubles. Moyennant l'engagement de ne pas dépasser certaines limites de loyers, ils bénéficieront de prêts et de subventions. Le gouvernement de contenir dans certaines limites les hausses de loyers et les expulsions de locataires qui résulteront de la rénovation. Mais pour les propriétaires, c'est une aubaine qui leur permettra de sortir de la réglementation de 1948 et de libérer leurs loyers, au détriment de leurs locataires.

38^e CONGRÈS DE LA CNL

La CNL (Confédération National du Logement) tenait son 38^e congrès et, simultanément, fêtait son 60^e anniversaire. Cette organisation aujourd'hui dirigée par la PCF, qui contrôle la plupart de ses organisateurs de base n'a plus grand chose à voir avec celle qui vit le jour il y a soixante ans à l'initiative des femmes des travailleurs envoyés sur le front de la boucherie impérialiste. Son premier combat était dirigé contre les augmentations de loyers des propriétaires profiteurs de la guerre, et il fut suivi de nombreuses luttes populaires pour le droit au logement et contre l'augmentation des loyers.

Aujourd'hui, la Confédération Nationale des Locataires, a changé même d'appellation, elle a remplacé «locataires» par logement, pour signifier qu'elle s'adresse aussi aux propriétaires. L'essentiel de l'activité de la CNL consiste en des permanences régulières de type juridique sur les questions du logement, il n'y est guère question d'action collective. La revendication principale porte sur l'augmentation du nombre de HLM : construction de 730.000 logements par an pendant vingt ans, considérant que la crise du logement est principalement quantitative, alors que les revendications populaires qui d'ailleurs ne s'expriment pas dans le cadre de la CNL, mettent en avant les questions non seulement de loyers et de charges, mais aussi et de plus en plus, d'équipement urbain, et d'organisation de l'espace.

taires» par logement, pour signifier qu'elle s'adresse aussi aux propriétaires. L'essentiel de l'activité de la CNL consiste en des permanences régulières de type juridique sur les questions du logement, il n'y est guère question d'action collective. La revendication principale porte sur l'augmentation du nombre de HLM : construction de 730.000 logements par an pendant vingt ans, considérant que la crise du logement est principalement quantitative, alors que les revendications populaires qui d'ailleurs ne s'expriment pas dans le cadre de la CNL, mettent en avant les questions non seulement de loyers et de charges, mais aussi et de plus en plus, d'équipement urbain, et d'organisation de l'espace.

Plus-values

A COUP SÛR, UN PROJET BIEN DÉVALUÉ

Aujourd'hui débute le débat parlementaire sur les plus-values. Nouvelle joute dont les données sont bien connues : numéro de Servan Schreiber à la tribune de l'Assemblée Nationale, dépôt d'une motion préalable par le PC. Projet dont la technicité permet de masquer d'autant mieux sa faible portée réelle.

Le projet gouvernemental d'imposition des plus-values (*), qui agitent tant les politiciens et les technocrates est bien limité puisqu'il n'est prévu rapporter par an que deux milliards, lorsque la taxation sera pleinement appliquée vers 1979-1980 (une période de transition étant prévue avant cette date). En outre, de l'aveu même du gouvernement, le projet ne touchera que deux cents à trois cents mille personnes.

C'est un texte constitué de

demi-mesures et de multiples exemptions et exonérations destinées à préserver les intérêts de clientèles électorales bien précises.

Ce projet n'est pas non plus nouveau, puisque certaines plus-values sont déjà taxées en France, depuis 1963. C'est, notamment, le cas des plus-values sur terrains à bâtir et «profits occasionnels de caractère spéculatif, consécutifs à la vente d'immeubles acquis à titre onéreux depuis moins de dix

ans». Imposition qui n'a d'ailleurs nullement entravé le redoublement de la spéculation immobilière sous Giscard et Pompidou...

Et pourtant, milieux financiers et rentiers ne cessent de se mobiliser (un de leurs hebdomadaires «La Vie Française l'Opinion» va même jusqu'à organiser une campagne de pétitions destinée à faire pression sur Fourcade : «Le projet d'imposition des plus-values vient d'être une première fois repoussée. J.-P. Fourcade va devoir le réécrire, ne relâchez pas votre attention») pour restreindre au maximum sa portée.

Dès à présent, Fourcade s'est déjà déclaré prêt à modifier son texte sur trois points : durée, résidences secondaires et actions. Et ce n'est pas fini, puisque plus de six cents amendements sont prévus...

Ces reculades successives traduisent les difficultés et les résistances auxquelles le capital monopoliste se heurte dans son entreprise d'élimination des couches parasitaires qui entravent son développement. Face à la combativité ouvrière, la bourgeoisie ne peut se permettre de porter une nouvelle attaque à ses soutiens politiques traditionnels.

Ainsi, soin a été pris de préciser le gouvernement n'a cessé de le réaffirmer que la résidence principale ne serait en aucun cas taxable ; or, tous les financiers bourgeois s'entendent pour reconnaître que c'est là la principale source de plus-values depuis des années. Mais il n'est pas question de toucher à la sacro-sainte propriété foncière. De même seront exonérées, toutes les plus-values réalisées sur ventes de terres agricoles. Les gros agriculteurs capitalistes de la Beauce n'ont pas de souci à se faire, le projet ne les concerne pas. Enfin l'épargne affectée aux investissements immobiliers conservera ses privilèges par rapport à l'épargne placée sur les marchés financiers.

Face à ces tensions de la majorité qu'elle espère utiliser à son profit, la gauche est bien discrète. Le PS ne fait que déplorer l'inefficacité économique d'un projet qui risque, en pénalisant le marché des actions et les logements construits à des fins de location, de freiner des formes d'investissements nécessaires. Le PC, quant à lui, n'entend pas être le dernier à défendre les petits rentiers, dont il s'affirme le meilleur protecteur. Il proteste contre la taxation des résidences secondaires, comme si cette revendication recouvrait une des préoccupations immédiates des travailleurs.

Pascal MAZIUS

(*) La plus-value, telle que l'entendent les financiers bourgeois, c'est le bénéfice réalisé lors de la vente de biens mobiliers ou immobiliers.

ILS NOUS POMPENT... MAIS NOUS ARROSENT QUAND MÊME



A la une de «l'Humanité» du 31 mai...



... et un tiers de la P4 de «l'Humanité» du même jour.

Le «scandale» des pétroliers continue d'agiter les milieux bourgeois. Le tribunal de Grande Instance de Paris vient d'inculper le directeur de la société «Gazoline», pour refus de vente et prix illicites à l'encontre de la «DIP», société de Distribution et d'Importation de Pétrole. L'histoire est bien simple : au lendemain de l'agression sioniste d'octobre 1973, Charbonnel, ministre de l'Industrie, décide devant l'augmentation du prix du pétrole, de définir la marge bénéficiaire que devaient se partager les compagnies importatrices et les revendeurs.

Or «Gazoline» refusa, en janvier 74, de partager la marge bénéficiaire avec le patron de la DIP, l'obligeant à lui acheter son pétrole le même prix qu'il le revendait ensuite aux particuliers. «Gazoline» est une société dont 50 % du capital sont entre les mains d'ELF-ERAP.

Cette dernière compagnie est toujours sur la sellette du fait des modalités de sa fusion avec les Pétroles d'Aquitaine.

C. NOËL

en bref... en bref... en bref...

● **JACQUES MONOD EST MORT** : Jacques Monod, ancien Prix Nobel de Médecine, est mort hier à Cannes. Sa prévalence de certaines de ses découvertes en génétique, Monod s'était cru autorisé à écrire un livre entier - «Hasard et Nécessité» - contre le matérialisme dialectique. Il participait à ce courant idéaliste prétendument «moderniste» qui avait la prétention, aussi vieille que le mouvement ouvrier de «détruire» le marxisme comme science du prolétariat.

● **BERGEN-BELSEN SACCAGÉ** : Le camp de concentration de Bergen-Belsen, en Basse-Saxe, où furent exterminés 50 000 déportés, dont de nombreux juifs (à commencer par Anne Franck), a été mis à sac le week-end dernier. Après avoir profané le monument à la mémoire des victimes du nazisme, les «inconnus» ont renversé plusieurs pierres tombales et détruit les couronnes récemment déposées en souvenir du génocide perpétré par les nazis.

La police allemande prétend qu'il s'agit d'inconnus. Des inconnus qui ne le sont pas : les vieux démons de la bourgeoisie allemande se réveillent.

● **CHAUMONT** : Une quinzaine d'individus brandissant un torchon

à croix-gammée et portant casques et médailles nazies, ont attaqué un bal à Chaumont, en Haute-Marne. La propagande bourgeoise sur le nazisme, et ses pseudo-aspects de «confrérie virile» et de «société secrète», est à l'origine de l'existence de telles bandes. Il est vrai que le nom de cette bande est particulièrement signi-

ficatif : les «Rats d'Egoûts».

● **Le cadavre d'un réfugié politique basque, membre de l'ETA, a été retrouvé près de Saint Pée-sur-Nivelle, dans les Pyrénées Atlantiques. L'homme qui avait 23 ans a été abattu par balles. Il aurait été abattu par une patrouille de la guardia civile.**

UNE AFFAIRE DE FAMILLE



Quatre cents policiers municipaux ont manifesté hier devant le ministère des finances. Ils protestaient contre le fait que pour le même «travail», ils ont des salaires inférieurs à ceux des policiers qui sont fonctionnaires d'Etat.

Comme Fourcade n'aime pas les visites importunes, il a estimé qu'il fallait disperser cette manifestation. Pour cela, il a eu recours à... la police (nationale). Les flics ont donc interpellé 21 d'entre eux, qui plus est, ils en ont même blessé un ! Une petite fête de famille qui s'est terminée par une rixe.

LUTTES OUVRIÈRES

SESCOSEM A GRENOBLE :

SUCCES D'UNE LUTTE CONTRE LA REPRESSION

MERCREDI 19 MAI

Après la pause de 16 heures, au poste de nettoyage du Bâtiment J l'ultra-sons (bruit strident) se détraque et fait un bruit infernal ; toutes les ouvrières des ateliers voisins l'ont entendu ; l'ultra-son trop fort provoque des lésions et entraîne des conséquences graves sur l'organisme.

Le «grand chef» Mr Poinot déclare que l'on peut travailler avec l'ultra-sons en marche, «Le bruit n'étant pas gênant». Les ouvrières refusent de travailler dans les conditions sur ce poste et demandent un autre travail.

Poinot leur fait un bon de sortie avec la mention «refus de travail». Les ouvrières le refusent, et restent dans l'atelier. Les autres ouvrières des ateliers voisins sont solidaires.

tont des panneaux d'information et discutent, ensemble dans l'atelier.

JEUDI

Les «grands chefs» demandent des sanctions pour deux ouvrières Faby et Chantal. Jeudi à 14 h 15, le délégué CHS de la direction a dit que le bruit de l'ultra-sons constaté le matin imposait l'arrêt du poste alors, qu'il était moins fort que la veille. Les délégués CHS.CFDT ont précisé qu'il n'était pas question d'entendre parler de sanctions, mais qu'ils voulaient voir résoudre les problèmes - conditions de travail et de sécurité.

Les chefs trouvent d'autres excuses en disant à Faby, déléguée CFDT «Vous êtes une meneuse, vous profitez d'un accident mineur pour le monter en

épingle. Si on vous écoutait, vous appelleriez les ouvrières à des goûters sur les pelouses, criant des slogans... ou encore si on vous écoutait bientôt quand il y aura un moustique dans l'atelier vous sortirez». etc. Comme si les moustiques venaient se baigner dans l'acide nitrique !!!!!

VENDREDI 21 MAI

Faby et Chantal reçoivent un blâme. Motif : malgré les injonctions de vos responsables vous avez refusé de reprendre le travail et vous êtes restées inoccupées de 17 h 15 à 21 h 30.

Nous considérons que vous avez fait preuve d'une mauvaise volonté évidente et nous n'admettons pas cette attitude. Alors, que par deux fois, les ouvrières

avaient demandé du travail à leur «grand chef» et sa réponse «vous voulez travailler, aller au nettoyage».

LUNDI 24

Toutes les ouvrières du Bt J ont débrayé (90%) et ont apporté une lettre fait par elles (signé des ouvrières du Bt J) qui refuse les blâmes. Les chefs étaient pâles et mal à l'aise. Ils sont tombés des nues quand ils ont vu que toutes les filles étaient sorties. Alors que le Bt J, est considéré comme «privilegié», c'est que prétendent les chefs par leur bourrage de crâne. Ce débrayage a permis de rompre les «clans». Pour les ouvrières du bâtiment, c'est un grand succès, pour la première fois elles se sont trouvées toutes du même côté. C'était «leur» débrayage.

LES OUVRIÈRES DU Bt J (1^{ère} équipe)

à Monsieur BOUCHER Bâtiment J

St Egrève, Lundi 24 mai 1976

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des blâmes que la direction a adressés à nos deux camarades de travail Fossi Fiamma et Borel Chantal. Nous ne pouvons accepter de telles sanctions. En effet :

- Le texte du blâme dit que les deux ouvrières ont «fait preuve de mauvaise volonté». C'est totalement faux puisqu'elles ont demandé par deux fois du travail à Mr Poinot.
- Avec nos deux camarades, nous soutenons fermement qu'il était impossible de travailler avec l'ultra-son détraqué, d'ailleurs le Comité Hygiène et Sécurité l'a reconnu.
- Les arguments avancés par la direction ne sont pas valables : «quand il y aura des moustiques dans les ateliers vous arrêterez de travailler, quand il y aura trop de soleil, vous arrêterez de travailler, etc...» Ces sanctions sont un exemple pour intimider les ouvrières qui refusent de travailler dans des conditions de travail insupportables, exemple de mercredi soir.

Pour ces différentes raisons, nous considérons ces 2 blâmes comme nuls et non avendus et nous demandons leurs suppressions.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations.

Les ouvrières du Bt J

REPRISE DU TRAVAIL DANS LA MAJORITÉ DES PUIITS DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

HIER MATIN, TROIS PUIITS POURSUIVAIENT LA LUTTE

Après 48 heures de grève générale vendredi et samedi, les assemblées de mineurs hier sur le carreau de chaque fosse, les chiffres de la direction donnaient 11 % de grévistes. Trois fosses étaient toujours en grève : le 19 de Lens, le 5 de Sallaumines et le 9 de l'Escarpelle avec le plus fort pourcentage de grévistes : 77,5 %. Partout ailleurs, les mineurs ont repris le travail.

Par exemple, au 5 de Sallaumines, la CGT faisait voter à bulletin secret. Il y avait en gros 61 % d'ouvriers qui avaient décidé de poursuivre l'action. Les autres sont descendus. Et ensuite, une partie des travailleurs qui étaient pour la grève sont descendus aussi lorsque le délégué CGT, quand il a annoncé les résultats du vote, a mis en valeur, pour démoraliser les gars, le fait que ceux qui étaient descendus avant la proclamation des résultats n'avaient pas respecté les règles de la démocratie ! Et il s'est même payé le luxe d'offrir à ceux qui étaient là, qui étaient restés et qui avaient voté pour la grève, de descendre et qu'on aurait revu le problème ce matin. A la fosse Dejardin, ils ont fait voter deux fois : une première fois, il y avait 75 % des travailleurs qui avaient voté pour la grève, la deuxième fois, il n'y en avait plus que 50 %, et puis, finalement, il est arrivé un responsable de la CGT qui a dit : «Mais, à Barrois, ils travaillaient, à l'Escarpelle, ils descendent», ce qui était absolument faux ! Et à partir de là, les gars ont travaillé. Et il y a eu d'autres manœuvres de ce genre, dans un certain nombre de puits.

Le directeur général, Hecquet, a confirmé que toutes les réunions programmées, tant au niveau des Charbonnages de France que dans le bassin auront lieu aux dates prévues, c'est-à-dire pas avant la fin juin ou alors début septembre. Les travailleurs ont donc repris ce matin sans même l'espérance d'une entrevue plus rapide pour discuter de leurs problèmes. Ils ont recommencé sans rien. Les mineurs, du 5 de

cachaient pas leur gêne. Ils étaient durement questionnés par les jeunes militants CGT, et étaient incapables de répondre.

Signe du renouveau de la combativité dans le bassin ? «Tout à fait, répond un mineur, mais les gars à partir du moment où il n'y a pas unité d'action, ça ne sert pas la cause des camarades. Alors aujourd'hui, la CGT dit : faut pas faire grève parce que c'est bientôt les vacances, la direction ris-

eu lieu sans trop de problèmes, dans la majeure partie des puits du bassin, c'est que cette reprise avait été largement facilitée par le lent travail de démobilité des mineurs par les permanents CGT au cours des 48 heures de grève, et une absence totale de perspectives immédiates pour la lutte, absence dont ces permanents portent l'entière responsabilité. Mais, à Sallaumines, à Mirecourt, là où la grève se



Sallaumines, du 3 de Méricourt et du 9 de l'Escarpelle, ont bel et bien été sacrifiés.

Toute prise de parole était impossible du fait qu'il y avait vote à bulletin secret, et que ceux qui l'auraient fait auraient été accusés de violer le «sulfage universel» ! Au 9 de l'Escarpelle, ils étaient ce matin à 78 % en grève. A la vue des résultats, les permanents de la CGT ne

que de ne pas négocier sachant qu'on reprendra le boulot dans un mois à cause des congés. A la rentrée, ils diront que c'est la rentrée scolaire, les familles de mineurs ont engagé beaucoup de frais pour leurs enfants, et l'année prochaine, la CGT dira qu'on ne fait pas grève parce qu'on est en campagne électorale pour les municipales. Comment ne pas être déçu ?»

déroulait depuis deux semaines, il a fallu à la direction CGT peser du poids de tout son appareil de permanents pour fomenter toutes ses manœuvres de division. Les mineurs en tireront la leçon : déjà ils n'ont pas attendu les élections pour engager l'offensive contre les Houillères ; pour le succès des luttes à venir, dénonçons les briseurs de grève qui dirigent la CGT !

Si la reprise du travail a

correspondant

MERCREDI 16 HEURES DU MATIN

Nouvelle réunion des ouvrières dans le vestiaire. Nous constituons un cahier de revendications sur les conditions de travail qui va circuler. Chaque ouvrière écrira son problème. Exemple : atelier de Caractérisation : problème d'une machine nouvelle qui fait un bruit terrible, ultra-son etc... Ce cahier est destiné au CHS et à la direction. Les ouvrières sont déterminées et s'opposent à toute répression dans l'usine, et se battent pour de meilleures conditions de travail
Cor. SESCOSEM

COMMUNIQUÉ DE L'UNION RÉGIONALE CFDT DES SYNDICATS DE MINEURS

«Le Conseil régional CFDT s'est réuni à Douai pour analyser l'évolution de la grève des mineurs du Nord-Pas de Calais.

La CFDT dénonce vigoureusement l'intransigeance de la direction des Houillères qui persiste dans son refus de négocier rapidement comme l'atteste la réponse donnée aux syndicats en date du 30 mai refusant de remettre en cause le calendrier de réunions prévu avant le conflit.

La CFDT condamne avec vigueur toutes les basses manœuvres de la CFTC et de FO qui ont multiplié les démarches pour essayer de casser la grève des mineurs ; une telle attitude prouve à nouveau que ces organisations collaborent sans ambiguïté avec la politique patronale contraire aux intérêts des travailleurs.

Comme l'avait déclarée la CFDT, le 28 mai, l'ordre de grève de 48 heures lancé par la CGT était insuffisant pour

créer le rapport de force nécessaire pour faire reculer la direction et faire aboutir les revendications des mineurs.

Pour la CFDT, en effet, la poursuite de la grève était indispensable pour faire céder la direction. Elle regrette que la CGT n'ait pas estimé utile d'en prendre les moyens, et qu'elle n'ait pas montré suffisamment ce matin sa volonté de poursuivre le mouvement, alors que les conditions étaient remplies pour la poursuite de la lutte.

La CFDT regrette à ce propos, que malgré ses multiples interventions auprès de la CGT, celle-ci n'a pas retenu ses propositions de réunions et d'initiatives communes pour une conduite de l'action dans l'unité la plus large. La CFDT renouvelle sa proposition de rencontres communes pour faire le point ensemble et déterminer d'un commun accord les modalités de la poursuite de l'action».

Douai, le 31 mai 1976

LUTTES OUVRIÈRES

Danzas, les manutentionnaires après 12 jours de grève :

«NOUS N'AVONS JAMAIS ÉTÉ AUSSI DÉTERMINÉS»

Danzas, entreprise de transports emploie environ 350 personnes. Des camions chargés, paralysés dans la cour de l'entreprise. Aucun déchargement ne se fait depuis le 17 mai, début de la grève menée par la totalité des 180 travailleurs des quais.

Un travailleur nous explique où en est la grève : «Aujourd'hui, le fait le plus marquant est l'extension de la grève du personnel de quai au personnel des bureaux (200 employés). C'est un changement d'attitude. Au départ, le patron et les chefs ont multiplié les mesures de division : extorsion de signatures pour une pétition contre la grève avec des menaces de licenciement pour les employés qui ne voulaient pas la signer ; obligation pour les employés de bureau d'aller travailler sur les quais. Mais ceux-ci ont refusé et commencé à discuter de nos revendications dans leurs locaux.

A partir de ce moment-là, leur attitude est devenue de plus en plus amicale. Ils nous ont apporté un soutien financier, plus que symbolique. Certains ont rejoint même le mouvement. Suite à cet échec de tentative de division la direction n'a pas hésité à employer d'autres méthodes de provocation. Vendredi dernier, entre 13 H et 14 H, le patron et un huissier sont venus bousculer le piquet de grève, souhaitant entraîner une réaction violente de notre part, et prendre des photos. Au cours de cette provocation, un camarade a été blessé et a dû être hospitalisé.

Le patron nous avait traînés devant les tribunaux ce vendredi-là pour grève illégale. Le tribunal a déclaré que la grève était pour nous un droit. Donc, de nouveau, échec du patron et nomination d'un médiateur pour essayer d'ouvrir des négociations. Le patron nous a assignés devant les tribunaux vendredi 28, à 14 H, pour occupation et voie de fait, prétextant qu'il y a eu dégradation alors que nous assurons la surveillance de la marchandise entreposée.

Le patron est intransigent et refuse de négocier, fidèle à son attitude paternaliste dégradante pour nous. Il veut reporter les négociations à juillet, ce qui est une manœuvre, car les ouvriers sont en vacances. A la dernière réunion, la direction nous a proposé 3 % d'augmentation à partir de mai avec 80 F minimum.

Nous estimons que cette proposition est nettement insuffisante par rapport à nos revendications : ce sont des miettes. Nous, nous voulons :

- déblocage de coefficient pour tous les travailleurs,
- augmentation de salaire de 200 F par mois à partir de mai,
- mensualisation des travailleurs, à partir de six mois de maison,
- application d'une nouvelle grille,
- paiement des journées de grève.

La direction a largement de quoi payer, puisqu'elle construit des entrepôts en Amérique Latine et que nous percevons des salaires très inférieurs aux autres entreprises de transport. Les salaires de base vont de 1 400 F à 2 200 F, ceci pour un travail de 45 H par semaine minimum et l'obligation de travailler un samedi sur trois. Nous sommes divisés en trois groupes de travail : 7 H-17 H, 12 H-21 H, 21 H-30-6 H 45.

Les travailleurs de l'équipe

de nuit ne touchent que 100 F de plus par mois. Des primes de tonnage dérisoires nous sont supprimées pour la moindre absence. Depuis 1970, le personnel est réduit et le tonnage augmente. Les conditions de travail sont très dures ; tous les employés ont déjà eu au moins un accident de travail.

Notre comité de grève regroupe les délégués du personnel CGT-CFDT, et des éléments actifs. Toutes les décisions sont prises au cours d'assemblées générales, aussi bien pour la prolongation de la grève que pour l'établissement de nos revendications. Le comité est divisé en plusieurs groupes, dont celui de la populari-

sation qui est déjà entré en contact avec les entreprises de transport avoisinantes.

Plus de 90 % des employés de quai sont des travailleurs immigrés conscients qu'ils sont les plus opprimés, exploités, méprisés.

Nous attendons la décision du tribunal pour décider quelle sera la suite de notre mouvement. De toute façon, après douze jours de grève, nous n'avons jamais été aussi déterminés».

Ce reportage a été réalisé par une association de photographes amateurs au service des luttes anti-capitalistes et anti-impérialistes



Communiqué des travailleurs de Caron-Ozanne

Dans un long article, François Régis Hutin, directeur de Ouest-France déplore les grèves qui aggravent la situation de l'imprimerie comme de la presse. Il va même jusqu'à demander une sorte d'union sacrée pour permettre à son quotidien d'assurer un rôle

d'information et garantir la pluralité de la presse.

Si Ouest-France assurait réellement l'information, l'ensemble de ses lecteurs n'aurait certes pas été étonné de la non parution de Ouest-France suite à l'intervention

des gardes mobiles à Caron Ozanne.

En effet, si ce quotidien régional avait réellement joué son rôle d'information ses lecteurs sauraient :

- Que Ouest-France contrôlait l'imprimerie Caron-Ozanne
- Que c'est Ouest-France qui a été le maître d'œuvre de la fusion Caron et Ozanne.
- Que c'est Ouest-France qui a embauché le directeur Doreau qui a coulé l'imprimerie du chemin vert.
- Que c'est Ouest-France qui a demandé le plan de «redressement» avec 109 licenciements.
- Que c'est donc Ouest-France qui est responsable des 150 licenciements de Caron Ozanne et qui est responsable de la situation des 47 personnes qui restent sans emploi.

Ouest-France n'a strictement rien fait depuis le début du conflit.

Que M^r François Régis Hutin commence donc par répondre de ses responsabilités face aux travailleurs de Caron-Ozanne qui demande :

- maintien de l'emploi pour tous,
- Non au démantèlement.
- Réouverture de l'imprimerie.

Les travailleurs de Caron-Ozanne

Maxicoop (Caen)

LA DIRECTION POUSSE UNE EMPLOYÉE AU SUICIDE

Le 14 mai 1976, une camarade de travail n'est pas venue au boulot, attendant la visite du médecin pour son enfant malade. Le lendemain, celle-ci a présenté un certificat médical, justifiant son absence. Son chef de service, négligeant son motif, il s'en suivit une altercation sérieuse.

A la suite du rapport de son responsable, il faut convoquée à la direction qui lui infligea une sanction inacceptable. Notre collègue, servant de bouche-trous, depuis son entrée dans la boîte, ne trouvant pas ceci suffisant, son horaire fut passé par la direction de 40 heures à 20 heures. Un délégué du personnel CGT a dénoncé cet acte de répression, au cours d'un entretien violent avec la direction qui ne fait aucun sentiment

quant à la situation familiale de notre camarade, celle-ci ne cédant sous aucune pression quelles que soient les actions envisagées par le personnel pour exiger son retour à son poste. A la suite de quoi, notre camarade, désespérée, a tenté de mettre fin à ses jours en s'enfermant dans les toilettes pour y absorber de l'eau de javel. Son geste entraîna son hospitalisation.

Le délégué du personnel accuse l'entière responsabilité à la direction. Celle-ci refuse les causes et les conséquences de cet acte.

A la suite de cet incident, les camarades mènent l'enquête et luttent pour la réintégration de notre camarade.

Corr. Maxicoop - Caen

Sabès (Anzin)

GRANDE VICTOIRE POUR LA PREMIÈRE LUTTE

Dans cette boîte de 200 ouvriers, les salaires étaient bas et il n'y avait jamais eu de mouvement important, car le patron pratiquait le paternalisme. Le 19 mai, la grève illimitée est votée en assemblée générale. Un comité de grève est élu, mais c'est l'AG qui tranche en tout, en dernière instance. La grande majorité des travailleurs fait grève (les quelques non-grévistes sont des intérimaires et des appointés).

Tous les matins, l'huissier vient constater l'occupation. Le lundi 24 au soir, la direction cède : 2 % au 1^{er} juin, 2 % au 1^{er} septembre, 1,5 % au 1^{er} novembre. 450 Frs pour la prime de vacances, 13^{ème} mois sur 4 ans (une semaine par an), renégociation des classifications et des conditions de retraite-embauche définitive des intérimaires, suppression des trois jours de carence-transport du personnel faisant les postes-

heure d'information syndicale payée par mois.

Le mardi matin, le comité de grève devait rencontrer la direction pour la signature des accords. Le père sabès (président de la chambre patronale de Valenciennes) revenait quasiment sur tous les points, n'acceptant la prime de vacances qu'exceptionnellement cette année et le 13^{ème} mois sous condition : au point -5 ans d'ancienneté, et avoir travaillé 90 % de l'horaire annuel (donc ni maladie ni grève !)

Aussitôt, une AG était convoquée et les ouvriers se remettaient en grève.

Finalement, sur ordre de Sabès, le directeur céda. Le comité de grève exigea alors la signature immédiate des accords, ce qui fut fait.

C'est une grande victoire (inégalée dans le Valenciennois). La fonction de Sabès à la chambre patronale en fait un précédent important dans la région.

Corr. Valenciennes

Soutien aux grévistes de Caluire-légumes

Les travailleurs de Caluire-légumes sont toujours en grève. La solidarité doit s'organiser jusqu'à la victoire. Prenez contact avec eux : 69 chemin de Crépieux (69) Caluire. Adressez votre aide financière précieuse au syndicat des ouvriers agricoles CFDT, 4 place Paul Bert - 69400 Villefranche.

Inno Montparnasse : une syndicaliste condamnée à 300 F d'amende !

LA BOURGEOISIE DOIT RECULER !

Il y a quinze jours, deux syndicalistes CFDT étaient traduits devant la première chambre correctionnelle de Paris pour avoir soutenu en octobre 75, les grévistes d'Inno Montparnasse. Lors de la séance, de nombreux

témoignages démontrèrent l'accusation selon laquelle les deux syndicalistes auraient, à l'époque, frappé «des agents dans l'exercice de leur fonction» en montrant que c'était le contraire qui s'était produit et qu'il s'agissait là d'un prétexte monté de toute pièce !

On aurait pu penser dès lors que le tribunal reculerait, ne prononcerait aucune condamnation. Or hier, il rendait son jugement : une syndicaliste est condamnée à 300 francs d'amende !

en bref...

● **Poniatowski était hier en visite à Rochefort. A cette occasion, les métallos de la Rochelle s'étaient mobilisés pour l'accueillir, mais un impressionnant déploiement policier était déjà en place quand ils arrivèrent. Pour se soustraire à la colère des travailleurs, le ministre de la police est obligé de se faire accompagner partout par sa garde prétorienne.**

Le sens de cette condamnation est clair : il s'agit, pour la bourgeoisie, de faire payer l'unité populaire qui avait commencé à se forger pendant la lutte d'Inno. Cet acquis lui est resté au travers de la gorge !

Nous ne devons pas laisser passer cette condamnation, car ce serait laisser la porte ouverte à la remise en cause progressive de tous les acquis de nos luttes ! Préparons-nous à répondre à tout appel de ces deux camarades syndicalistes !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES DEUX VISAGES D'ALÉRIA AU PALAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Pour les petits viticulteurs, c'est un désastre. L'État n'intervient pas pour prendre à sa charge les créances. Mieux encore : les autorités prennent contact avec les gros négociants et les banques pour tenter d'«écraser le coup». Alors, c'est la colère et c'est Aléria qui permettra de dévoiler tout le schéma de la fraude. Parmi les prévenus, Depeille, rapatrié d'Algérie, propriétaire de 820 ha de vignoble sur la côte orientale. Avec d'autres rapatriés, Junqua, Infantes, les frères Cuaz, il contrôle près de 50 % de la production corse. Différentes sociétés, dirigées par des rapatriés, après la crise de surproduction de vins de table, signent des traités de cavalerie, puis déposent leur bilan avec un passif de 43 millions pour la simple COVIREP. Trois cent cinquante viticulteurs ne sont pas payés. La première journée du procès, très technique, a vu les trafiquants sur la défensive. Depeille n'en a pas moins osé dire «Je ne dois pas d'argent aux viticulteurs» (comprenez personnellement). Dans une ambiance assez froide, les arguments s'échangent. Même pas un rire lorsque Depeille a déclaré : «Je ne suis pas un cas particulier. Il y a un problème de la viticulture en Corse que je subis comme tout le monde». Le grand absent du débat, c'est Aléria.

Mais nous n'en sommes qu'au premier jour et cela ne saurait durer longtemps.

DES VISIONS DE PISTOLETS-MITRAILLEURS : TÉMOINS POLICIERS ET TÉMOINS JOURNALISTES AU PROCÈS SIMÉONI

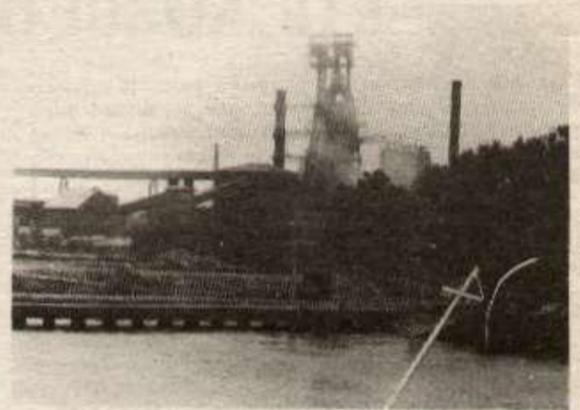
Les deux dernières séances du procès Siméoni ont été consacrées à l'audition des témoins policiers. Ils ont défilé à la barre, le képi à la main, en uniforme, lancé leur salut à tour de rôle au président, en rompant. Ils ont tous vu des pistolets mitrailliers, dans la ferme, dans le camion, un, deux, trois, quatre pistolets mitrailliers. Le seul ennui, c'est qu'ils sont bien les seuls à en avoir vu. Nataf, journaliste à «France-Soir» a pourtant confirmé, à la barre, qu'il n'y en avait pas et que les coups sont partis des vignes. Un gendarme qui ne se souvient pas de l'ébriété totale d'un protagoniste, un autre qui n'arrive pas à reconnaître la femme sur un photo, que d'étrangereté ou... de discipline. Malgré tout cela, les pièces de l'accusation restent minces. Aujourd'hui, suite à l'audition des témoins civils de l'accusation.

Pierre PUJOL

LA QUALITE DE LA VIE... CAPITALISTE



La Moselle polluée... allez savoir pourquoi !...



DU CYANURE DANS LA MOSELLE

Dans la région de Thionville, en Lorraine ; le spectacle ne varie guère ! Les usines sidérurgiques ressemblent aux usines sidérurgiques, les cités ouvrières aux cités ouvrières. Pourtant dans ce cadre, il existe quelques endroits, quelques refuges, où, à l'occasion d'une ballade, on va se détendre un peu. Ainsi, de nombreux travailleurs vont-ils pêcher quand le rythme des feux continus le leur permet.

Bien sûr, il faut s'éloigner des «ports» de Sacilor où l'eau de la rivière prend la couleur de ce qui est chargé dans les péniches ; à Uckange, après le barrage, il était possible de passer quelques heures tranquilles... Sans doute c'était trop ! Depuis la semaine dernière, une odeur nauséabonde se dégage de l'eau ; des milliers de poissons crevés flottent le ventre en l'air. L'eau a été polluée par du cyanure. Bien sûr, le ministère à la «qualité de la vie

capitaliste» aura bien du mal à découvrir les coupables ! En effet, il pourrait s'agir de Saulnes-Uckange, Usinor, Sacilor ou même Ugine Kuhlman... Il est également évident que ce même ministère portera plus d'intérêt à la plage de Deauville qu'à la partie de la Moselle qui traverse le bassin sidérurgique !

Après Neuves-Maisons l'année dernière, c'est donc à Uckange que la Moselle a été polluée ; dans les deux cas, la responsabilité des trusts est évidente, dans les deux cas, les sidérurgistes voient bien que l'exploitation capitaliste ne s'arrête pas à la porte des usines, mais va bien au-delà et s'attaque à tous les aspects de leur vie. C'est contre tous ces aspects que les travailleurs engagent la lutte...

Michel LORI



par Eric BREHAT

- 2 -

LA CORSE EN COLERE

En 1957, la bourgeoisie impérialiste française, voyant son champ d'action mondial considérablement menacé par l'aspiration des peuples à l'indépendance, a dû mettre sur pied de nouveaux projets : projet néocolonial gaulliste en Afrique ; accélération du processus de concentration capitaliste en métropole et modernisation du potentiel économique. Il s'agissait là d'un projet d'ensemble, impliquant, entre autres, un plan d'aménagement du territoire. La Corse ne devait pas y échapper.

Ce furent le Plan d'Action Régional de 1957 et la création des moyens nécessaires à sa réalisation, puis le Schéma d'aménagement de la Corse, adopté

par le gouvernement Chaban Delmas en août 1971. En quelques années, la production agricole allait plus que tripler, la population passer de 170 000 habitants en 1954 à 210 000 en 1968. Chiffres qui cachent la réalité : le triplement de la production agricole est exclusivement le fait de la viticulture, et sur les 220 000 habitants, la moitié seulement sont corses ; l'émigration vers le continent de la population originaire de Corse s'est poursuivie comme auparavant (il y a 800 000 Corses sur le continent).

La réalité est celle du centralisme bourgeois, et de ses conséquences révoltantes.

risé : le domaine de Pineas, acheté en 65 sur prêt par cette société. Dans cet immense domaine du littoral près de Ghisonaccia, la SETCO prévoyait de créer un complexe de 25 000 lits, parfaitement coupé de la commune de Ghisonaccia et de sa population : «Il est envisagé de réaliser des logements pour les emplois résidents, une école, une annexe de mairie, un bureau de PTT, un poste de surveillance de police et d'incendie... bref, l'ensemble des équipements nécessaires à une vie collective», lisait-on dans la revue de la SETCO. Devant la mobilisation des paysans de la région, le conseil général de la Corse a condamné le projet, et la SETCO placée devant une situation financière catastrophique a été remplacé par une autre société. En attendant, plus de la moitié du littoral corse est aux mains des promoteurs, de grosses sociétés, telles Rothschild ou ITT (par l'intermédiaire de Sheraton), et dans plus d'un endroit, l'accès de la côte était devenu interdit aux Corses. Ce n'est plus le cas, depuis que les Corses ont montré qu'ils n'étaient pas disposés à se laisser faire...

LA CONFIRMATION : LE SHÉMA D'AMÉNAGEMENT

A l'origine de ce projet du gouvernement Chaban Delmas, il y a un rapport commandé à l'«Hudson Institute». Ce rapport se concluait ainsi :

«Il semble qu'il y ait deux options :

1) Accélérer l'érosion de l'identité culturelle corse, par exemple en encourageant une nouvelle immigration massive en provenance de la métropole. Ainsi la période de transition sera aussi courte que possible, et la Corse atteindra rapidement un niveau élevé de peuplement (environ 500 000) en majorité non-Corses.
2) Conserver et restaurer l'identité culturelle et les traditions corses en développant le potentiel de l'île dans le contexte corse, selon le schéma indiqué précédemment.

Ne choisir aucune de ces deux options accroît le sentiment de frustration...

Le schéma de développement est l'application, sans conteste, de la première «option».

(à suivre)

Le plan de développement capitaliste de la Corse

UNE CORSE SANS CORSES

LA SOMIVAC POUR PRÉPARER LE TERRAIN DES COLONS PIEDS-NOIRS

La SOMIVAC (Société de Mise en Valeur Agricole de la Corse) est l'une des sociétés d'économie mixte mises en place lors du Plan d'Action Régional. Sa principale activité a été d'aménager la plaine orientale, en y créant un réseau routier, une infrastructure électrique et hydraulique, en rachetant un certain nombre d'hectares de terre pour en faire des «lots» prêts à être exploités.

Un petit viticulteur corse de Saint-Antoine, qui vit chaque jour les conséquences de cette action expliquait : «Nous avons vu faire tout ça. Ce n'était pas pour nous qu'on créait les lots SOMIVAC, avec maison et hangar tout prêts, on l'a bien vite compris, d'autant plus vite qu'on savait que des gros colons pieds-noirs, qui devaient se douter de ce qui les attendait en Algérie, avaient commencé à acheter des terres. Certains d'entre nous ont pensé à faire de même. Seulement, pour obtenir les crédits nécessaires, il fal-

lait donner des garanties, connaître les méthodes modernes d'exploitation, ce n'était pas possible...»

Malgré son nom ronflant, la SOMIVAC s'est intéressé presque exclusivement à la zone de la côte orientale comprise entre Solenzara et Casamozza. Le résultat actuel indique la nature du projet qu'on lui avait assigné : 33 000 hectares de vignoble, dont plus de 25 000 appartiennent à des non-Corses et répartis à 80 % en domaines supérieurs à cent hectares. Aléria est au cœur de cette zone...

LA SETCO POUR LA «BALNÉARISATION» DE L'ÎLE

La Société pour l'Équipement touristique de la Corse, mise en place en même temps que la SOMIVAC, disposait aussi de capitaux d'État, pour développer le tourisme en Corse. Effectivement, il y a eu développement : entre 65 et 72, le trafic voyageur a progressé de 86 % !

Un exemple suffira à montrer quelle sorte de tourisme la SETCO a favo-

INTERNATIONAL

CNUCED : LE GROUPE OCCIDENTAL VOLE EN ECLATS

Après de dures négociations, qui ont vu éclater l'unité du groupe des «pays industrialisés» occidentaux, la quatrième session de la CNUCED s'est séparée sur l'adoption d'un calendrier pour l'application du «programme intégré sur les matières premières» demandé par le Tiers Monde. Seuls les Etats-Unis ont encore osé s'y opposer ouvertement, leurs plus proches alliés, Angleterre, Allemagne et Japon étant finalement contraints de se limiter à de vagues «réserves» concernant les décisions adoptées.

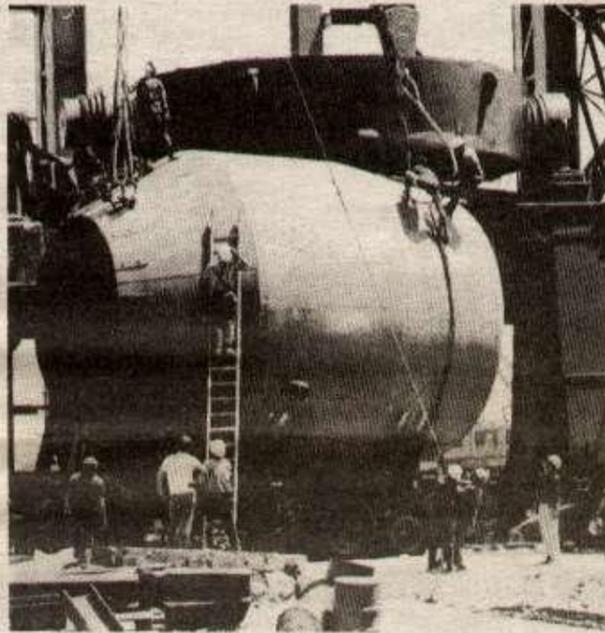
L'événement qui aura le plus marqué cette quatrième session de la CNUCED est certainement la rupture du front des pays capitalistes occidentaux. D'emblée, en se démarquant des propositions américaines, la France avait ouvert une première brèche. Mais le caractère ambigu de ses propositions, qui risquaient de laisser isolés les pays du Tiers Monde face à des puissances impérialistes bien plus fortes économiquement, aura déterminé son échec. Si, finalement, des négociations doivent bien avoir lieu produit par produit, l'essentiel reste qu'avant même leur conclusion, une conférence devra mettre en place le fonds commun de régulation des prix réclamé par les pays en développement.

Au fur et à mesure que la conférence se déroulait, face à la fermeté du Tiers Monde, à sa volonté de mettre en place coûte que coûte le fonds commun, le bloc occidental a volé en éclats. Le fait particulièrement significatif qui s'est produit à la fin de la conférence est le rallie-

ment «ferme» aux points de vue du Tiers Monde de seize pays capitalistes qui ne sont pas de grandes métropoles impérialistes. Il s'agit des pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, Suisse, Suède, et enfin la Turquie (qui peut être considérée comme faisant partie du Tiers Monde). La tendance se confirmera peut-être dans les mois à

venir, de la constitution d'un nouveau groupe, dont les intérêts divergeraient plus nettement avec ceux des Etats-Unis que ceux des «grands pays» européens, qui ont encore des intérêts néo-coloniaux étendus.

Enfin, on remarque que les pays révisionnistes sont pratiquement assimilés par la conférence à ce qu'ils sont : des pays capitalistes développés. Il leur est demandé, comme aux autres, d'augmenter leur aide au développement et de prendre des mesures commerciales en faveur du Tiers Monde. Les propositions soviétiques, «d'intégration économique» à leur zone, des pays du Tiers Monde n'ont donc reçu aucun écho.



NOUS DEVONS PARTICIPER DE TOUTES NOS FORCES A L'ÉDIFICATION DE CETTE SOCIÉTÉ. (Lettre d'un jeune Cambodgien)

Avant de partir de France, un jeune Cambodgien a écrit la lettre dont nous publions ici un extrait. Là-bas dans son pays, des progrès immenses ont été réalisés grâce à la mobilisation de tout le peuple pour l'édification des digues et des canaux. Cette tâche immense se poursuit, tandis que les ouvriers de leur côté sont mobilisés pour produire tous les outils nécessaires à l'agriculture. Pour répondre aux besoins de l'agriculture, des usines se sont ouvertes pour fabriquer des moissonneuses, des batteuses, des moulins à vanner en vue de la future moisson. Des ouvriers ont notamment mis au point toute une gamme de pompes pour le système d'irrigation à l'aide des vieux moteurs récupérés sur les véhicules détruits. L'édification du Cambodge est l'œuvre collective des ouvriers et des paysans auxquels veulent se joindre les milliers de Cambodgiens dispersés dans le monde, par les Américains et le régime Lon Nol.

(...) Comme beaucoup d'autres compatriotes, après avoir laissé tomber mes études et travaillé plusieurs mois pour avoir un billet d'avion, me voilà sur le point de retour à la terre natale. Il est difficile de décrire toutes les émotions, tous les profonds sentiments de joie et de fierté que nous éprouvons en cette occasion, après plusieurs années loin de notre patrie qui s'est libérée entre temps.

Avant la guerre, beaucoup d'intellectuels cambodgiens rentraient au pays avec en tête une image assez obscure, sans perspective d'issue, de l'ancienne société non libérée à tout point de vue. Maintenant, le retour s'effectue dans une atmosphère de fierté, d'optimisme et de confiance en l'avenir radieux de notre peuple libéré.

Nous sommes conscients qu'en rentrant, nous ne reverrons pas la vieille société dont chacun de nous se souvient encore bien de tous les maux et de toutes les tares.

C'est que notre peuple s'est libéré complètement et irréversiblement.

Nous réalisons que nous n'avons pas encore bien mesuré toute la portée de cette libération. Nous ne pouvons pas encore imaginer comment est cette société nouvelle avec nos ouvriers et nos paysans, jadis opprimés, humiliés, méprisés, exploités jusqu'à la moelle de père en fils, maintenant maîtres du pays, des usines et des champs. Il faut vraiment que nous participions de toutes nos forces à l'édification de cette société où nos enfants ne connaîtront plus ces jours ténébreux d'exploitation et d'humiliation, de misère et de famine.

C'est dans ce contexte que chaque patriote cambodgien trouve son bonheur profond de retourner au nouveau «Kampuchea Démocratique» pour servir le peuple, pour partager peines et joies avec lui.

J.S.V.

Matières premières : les propositions et les résultats

Proposition du Tiers Monde : constitution d'un fonds mondial unique permettant de constituer des stocks en vue de régulariser les prix d'une série de matières premières.

Proposition américaine : constitution d'une «banque des ressources internationales» sur laquelle les pays impérialistes conserveraient le principal droit de regard.

Proposition française : règlement préalable d'une série d'accords et constitution de fonds produit par produit, pouvant éventuellement être centralisés plus tard.

Résolution adoptée par la Conférence : programme intégré sur les matières premières. Les discussions produites par produit devront aboutir avant la fin 78. Une conférence devra mettre sur pied le fonds en mars 1977.

Comme on le voit, le point essentiel, sur lequel la proposition française elle-même, (bien qu'elle vise au compromis), s'écartait de celle du Tiers Monde, a vu la victoire de ce dernier : le fonds existera, et il sera un fonds commun, permettant au Tiers Monde de faire valoir la force de son unité politique.

● **PALESTINE :** Les Etats-Unis ont exercé des pressions importantes au sein du comité exécutif du Bureau International du Travail pour empêcher l'OLP de participer à ses travaux. Cette participation a été repoussée par 24 voix contre 24. Vendredi, les représentants des pays arabes soumettront à nouveau une résolution pour la participation de l'OLP au cours de l'assemblée générale.

● **PORTUGAL :** Otelo de Carvalho a tenu son premier meeting électoral à Porto. Des dizaines de milliers de personnes l'attendaient à la gare avec une forêt de drapeau rouge. Au cours du meeting, Otelo a dénoncé le pouvoir qui a permis le retour des patrons et libéré les agents de l'ancienne Pide. Il a également dénoncé les USA «qui interviennent à tout moment dans notre politique intérieure». C'était le plus important rassemblement tenu à Porto depuis les manifestations de l'été dernier.

● **USA :** L'ancien représentant des Etats Unis à l'ONU,

ANGLETERRE-ISLANDE OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS

Hier à Oslo, s'ouvraient les négociations entre la Grande-Bretagne et l'Islande sur les eaux territoriales. Depuis la décision prise par l'Islande au mois d'octobre dernier de porter ses eaux territoriales de 50 à 200 milles marins, plus de quarante incidents ont opposé les frégates britanniques et les chalutiers qu'elles protégeaient aux patrouilleurs islandais qui défendaient la zone des 200 milles marins.

Jusqu'à présent, l'Islande avait refusé toute négociation si les Britanniques ne retiraient pas les six frégates envoyées dans les eaux territoriales islandaises. En février, l'Islande avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Angleterre. Les négociations qui s'ouvrent aujourd'hui visent aussi à maintenir l'unité du bloc militaire de l'OTAN, dont l'Islande avait

menacé de se retirer à la suite des provocations britanniques.

Les Britanniques ont dû retirer leur navire de guerre de la zone des deux cent mille, mais ils restent à la limite de celle-ci jusqu'à la fin des négociations d'Oslo. Les 42 chalutiers britanniques qui y pêchent actuellement ont reçu l'ordre de cesser leurs activités. Tout en reculant, les Britanniques essaient de maintenir la pression militaire contre l'Islande. Le ministre des pêches islandais a déclaré qu'il lui était impossible de dire «si un quelconque accord pouvait être atteint». Selon des sources islandaises, les négociations porteront essentiellement sur une proposition britannique, que 24 chalutiers anglais soient autorisés de pêcher pendant une période de six mois dans la limite des 200 mille.

LA TERREUR DE PARKCHUNG HEE L'OMNI-PRÉSENTE CIA SUD-CORÉENNE

La CIA de Corée du Sud fait régner un climat de terreur dans le pays et parmi les Sud-Coréens à l'étranger. Créée en 1961, lors de l'arrivée de Park Chung Hee, l'actuel dictateur, elle a pour mission «de prévenir une agression indirecte des communistes et de lever tous les obstacles à l'exécution des tâches révolutionnaires». 80 % du budget de l'agence est consacré à l'espionnage en Corée du Nord. Depuis le décret anti-communiste et la loi martiale instaurée en 1972,

elle a accru ses interventions et s'attaque à tous ceux qui s'opposent à Park Chung Hee. «Il était plus possible de parler sous le régime d'Hitler en Allemagne, que nous le pouvons actuellement» affirme un professeur d'histoire.

La CIA est financée par les milieux d'affaires, qui sont obligés de verser des contributions et elle possède des intérêts dans de nombreuses entreprises. Ses effectifs sont de 30 à 45 000 hommes, qui sont infiltrés dans tous les milieux, contrôlent la direction des syndicats, les partis politiques, les universités, les confréries religieuses. «Vous ne pouvez que mépriser la loi, nous juges, ne pouvons rien faire», rapporte un éminent magistrat.

La CIA domine également toutes les ambassades et organise l'enlèvement des opposants à l'étranger. Le siège de la CIA au Sud-Est de Séoul, la capitale, est puissamment gardé. C'est un lieu de torture connu de toute la population. Les méthodes vont des tortures brutales, jusqu'à ce que mort s'ensuive, jusqu'aux tortures plus «subtiles» : l'isolement, la privation de sommeil, etc...

«Je ne pense pas que le gouvernement puisse tenir plus d'un mois sans la CIA», affirme un intellectuel coréen. «Son contrôle est vital».

SOUTIEN A LA LUTTE DU PEUPLE IRANIEN

Protestation contre les 22 assassinats des militants révolutionnaires iraniens

MANIFESTATION Mercredi 2 juin

18 h 30 - Métro : OBERKAMPF
A l'appel du UEIF avec le soutien de :
CDP - LO - OCR - OC.GOP - PCRml - UCJR

INTERNATIONAL

Argentine

UNE SOURICIERE POUR LES RÉFUGIÉS

Après l'assassinat en Argentine de deux parlementaires uruguayens, MM Michelin et Gutierrez, protégés pourtant par le haut-commissariat des Nations Unies, on se rend mieux compte des lourdes menaces qui pèsent sur les 18 000 réfugiés politiques qui ont fui les dictatures de leur pays, particulièrement celle de Pinochet au Chili. Ils sont tous en danger de mort : ils doivent « pointer » tous les trente jours à la police. Ils ne peuvent même pas aller se réfugier dans les ambassades, qui sont toutes fermées. La Junta Militaire d'Argentine a d'ailleurs communiqué aux ambassades une liste noire de gens auxquels elle devait refuser le droit d'asile. Nous publions ci-dessous la lettre, qui vient d'arriver de Buenos Aires d'un ancien parlementaire, opposé au régime antérieur :

« Je veux te mettre au courant de toute urgence de ce qui se passe ici. Je crois que nous sommes victimes d'un sinistre complot international. Personne n'a pu obtenir le droit d'asile, sauf la famille Vaca Narvaja, qui l'a eu avant le coup d'Etat. Je constate que toutes les ambassades ont reçu une liste de gens qu'ils ne doivent pas accepter. Je me trouve sur cette liste. Il n'y a pas moyen de trouver asile. Trois personnes de fait ont réussi à s'introduire dans l'ambassade d'un pays très sérieux. Ils ne les ont pas remis à la police, mais ils les ont mis dehors, pour que Dieu les aide. Les ambassades, même celles qui sont supposées les plus « amies » se refusent à laisser entrer. C'est vrai pour moi, mais aussi j'ai vu que c'était pareil pour bien d'autres cas. Ici, le pays s'est transformé en une souricière cruelle et diabolique. Derrière toutes les apparences d'un ordre dur mais honnête, avec l'assentiment de tous les pays, ils ont enfermé à l'intérieur d'une muraille ceux qu'ils veulent liquider. L'armée te cherche officiellement et la Triple A (Association Anti-Communiste Argentine) te cherche officiellement. En ce qui me concerne, j'ai fait l'objet de six procédures de perquisition, dans chacune des six, avec des troupes de l'armée et de la police. Je ne sais pas comment j'ai réussi à y échapper... »

J'ai la conviction que toi et les amis de là-bas doivent rompre le silence et dénoncer ce scandale international. Je n'ai jamais vu une chose pareille. Mon sort et celui de beaucoup d'autres dépend de cela.

PS : La liste a été vue dans plusieurs ambassades.

Espagne

LUTTES POUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

La lutte pour les revendications immédiates continue à mobiliser très largement les travailleurs, et en règle générale, les conventions collectives aux différents niveaux sont toujours en discussion. Les effets de la crise économique pèsent très lourdement sur le niveau de vie des masses populaires qui affrontent le décret de blocage des salaires et la répression fasciste des assemblées générales et des grèves. Mais aujourd'hui, les masses luttent aussi, à travers les associations de voisins, pour l'amélioration de l'ensemble de leurs conditions de vie : logement, école, vie de quartier.

Répression patronale

Des luttes importantes ont eu lieu cette semaine dans l'industrie chimique de Madrid, les Arts Graphiques et le secteur de l'hôtellerie.

C'est la première fois que ce secteur se mobilise et il a été frappé par une répression très dure. Les travailleurs du secteur ont fait une grève de la faim et obtenu la libération de tous leurs camarades arrêtés mardi dernier.

Dans les Arts Graphiques, le Président de la Commission de négociation de la Convention Collective a refusé les travailleurs élus pour former la Commission Consultative. Aussitôt 800 travailleurs se sont réunis devant le siège du syndicat provincial ; l'après-midi, ils étaient plus de 1000. Il y a eu des arrêts de travail et des assemblées dans plusieurs entreprises.

La répression patronale s'est abattue sur l'usine métallurgique Vers (Villaverde) qui a été lock-outée pour la 3ème fois depuis le mois de

janvier. Les ouvriers de cette usine mènent une lutte exemplaire pour obtenir la réintégration de leurs 66 camarades licenciés. Depuis le 26 avril, ils pratiquaient le coulage des cadences et débrayaient une heure par jour.

C'est à Guernica (Euskadi) que la répression des luttes a été la plus significative cette semaine. La totalité des travailleurs de Parabusi a été licenciée et chez Tona et Leguineche, 114 ouvriers sur 145 ont été licenciés. Toutes ces luttes tournent autour des conventions collectives.

Plusieurs grèves générales sont en cours, en particulier dans le bâtiment.

Dans ce secteur, la grève est générale à Santander et dans la province ; les assemblées ont été violemment dispersées. C'est à Cadix que la grève est la plus dure ; elle dure depuis plusieurs semaines, dans une région où le taux de chômage est particulièrement élevé. 21 travailleurs ont été sanctionnés par



Manifestation à Madrid

le gouverneur de la province pour avoir formé des piquets de grève et se sont vus infliger une amende de 800 000 pesetas ! A Barcelone, on signale de nouveaux arrêts de travail dans le bâtiment.

A Alicante, les éboueurs sont en grève générale.

Les mineurs de Ponferrada (régions de Leon) sont en grève générale depuis jeudi.

JUAN CARLOS AUX ETATS UNIS

Juan Carlos, roi d'Espagne par la grâce de Franco, se rend aux États Unis à l'occasion des fêtes du bicentenaire. Ceci après avoir solennellement fêté par un grand défilé militaire l'anniversaire des troupes fascistes en 1939. De l'alliance avec Washington à la longue mémoire anti-républicaine, la filiation est claire entre les deux hommes. Mais, contre cette vieille Espagne, se dresse aujourd'hui celle des luttes populaires.

Italie

L'OTAN JOUE LES FASCISTES ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Le commandement de l'OTAN, région Sud menace de retirer l'arme atomique à l'Italie, en cas de victoire des révisionnistes aux élections. 120.000 personnes actuellement sont employées par l'OTAN en Italie principalement dans les secteurs logistiques, et

pour la VI^e flotte basée à Naples. La raison mise en avant est l'impossibilité de faire confiance au P.C.I. qui pourrait révéler aux Russes les plans de sécurité pour cette région. Les interventions de l'OTAN dans les affaires intérieures italiennes ne sont pas nouvelles. On se souvient notamment des liens que l'organisation atlantique entretenait avec les services secrets de l'armée italienne, foyer de lieu des complots tramés avec le parti fasciste MSI.

Justement, à Sezze (100 kms de Rome), un groupe de fascistes qui s'appropriait à tenir un meeting a tiré sur la population, tuant un jeune, membre des Jeunes Révisionnistes, et blessant un militant de Lotta Continua. L'auteur du meurtre, Saccucci, député du MSI, s'est présenté à la police et n'a pas été inquiété.

Ce fait n'est pas isolé. Depuis quelques années, les fascistes, le MSI, tout comme les groupuscules fascistes extra-parlementaires, financés et dirigés par lui, ont multiplié les crimes et les attentats. Leurs menées sont couvertes par la Démocratie Chrétienne au pouvoir qui s'est opposée à plusieurs reprises à l'interdiction de ces groupes et à la condamnation de leurs membres. Saccucci, arrêté en 71 pour participation au complot d'extrême droite

de décembre 70 était relâché en fonction de son immunité parlementaire. En octobre 74, les magistrats demandaient à la chambre des députés de le poursuivre, suite à diverses actions terroristes. Les députés acceptèrent, mais grâce à l'opposition de 70 députés démocrates chrétiens, il pu se tirer d'affaire.

La Démocratie Chrétienne, en couvrant, et permettant les multiples actions terroristes des fascistes, développe ainsi un climat de tension visant à servir ses intérêts. Elle est directement responsable des crimes qu'ils commettent.

● ANGLETERRE :

Le parti travailliste vient de publier un programme qui sera discuté au cours de son prochain congrès en octobre 76. D'après ce document, le parti travailliste propose toute une série de réformes qui aboutiraient à un contrôle plus étroit de l'Etat sur les entreprises et à l'intégration des syndicats dans l'appareil de gestion.

● URSS : Deux navires soviétiques équipés de missiles ont traversé les détroits du Bosphore et des Dardanelles annonçant l'agence de presse turque. Ces navires viennent renforcer la flotte soviétique qui se trouve en Méditerranée.

Liban

BLOCUS PHALANGISTE DES QUARTIERS PAUVRES

Le bombardement phalangiste des camps palestiniens, Sabra et Tell-al-Zaatar a commencé au milieu de la semaine dernière. Le camp de Tell-al-Zaatar a été bombardé sauvagement à partir de trois quartiers contrôlés par les phalanges pendant six heures de suite. Le bombardement de Sabra a amené la mort d'une trentaine de personnes. Les quartiers de Nabaa et du Fannar, deux quartiers pauvres entourés par les milices phalangistes subissent un blocus depuis plusieurs mois. Cela ne suffit pas aux phalanges d'affamer la population, ils lancent des fusées contre eux. Les habitants de ces quartiers ne peuvent même pas fuir, ils sont encerclés. C'est la pratique quotidienne des phalanges et de leurs alliés. Face à cela,



Enterrement transformé en manifestation patriotique

les forces patriotiques, et en premier lieu l'Armée du Liban Arabe, ont lancé une grande offensive dans la montagne et au nord. Elles ont bombardé le village d'Ehden, où s'est enfui dernièrement Frangié, l'ancien président qui refuse toujours de démissionner. Frangié a encore été obligé de fuir. Plusieurs habitants de Zghor-

ta, village natal de Frangié, ont demandé la démission de celui-ci.

L'enterrement de la sœur de Joublatt s'est transformé en une immense manifestation patriotique, où étaient présents les principaux dirigeants des forces patriotiques libanaises et les dirigeants palestiniens.

A QUELLE ENSEIGNE SOMMES-NOUS LOGES ! -13-

RÉFORME DES HLM

JUSQU'À 50 % DE HAUSSE DES LOYERS !

Pour les capitalistes, le logement, c'est le lieu où les prolétaires peuvent reconstituer leur force de travail. Pour reconstituer de façon satisfaisante cette force de travail, il faut un minimum de conditions de logement décentes. Les capitalistes ont donc très vite compris qu'il était de leur intérêt de fournir aux travailleurs des logements présentant le strict minimum de confort nécessaire.

Dans un premier temps le problème fut envisagé par chaque capitaliste individuellement, et ce fut la prolifération des cités ouvrières autour des grandes usines. Mais il devint rapidement évident que cette question devait être réglée collectivement par l'ensemble des capitalistes, par l'Etat à leur service. Problème d'autant plus crucial, à la Libération, qu'il fallait reconstruire les logements détruits pendant la guerre.

o Un financement complémentaire versé par les patrons (le 1 % patronal) proportionnellement à la masse des salaires, ou emprunté aux Caisses d'Épargne.

• Des «prix plafond» imposés au coût de la construction.

Il s'agit donc d'un système analogue à celui de la Sécurité Sociale par rapport à la santé des travailleurs. Avec de l'argent extorqué aux travailleurs sur l'impôt, sur l'épargne (livret de Caisse d'Épargne) ou directement à la source (1 % patronal), l'Etat capitaliste construit le minimum de logements nécessaires aux travailleurs pour reconstituer leur force de travail.

DES CONSÉQUENCES NÉFASTES POUR LES TRAVAILLEURS

De la sorte, ont été construits environ trois

millions de logements HLM, ce qui est bien inférieur aux besoins. En outre, le système entraîne un certain nombre de conséquences néfastes pour les travailleurs.

• LES PRIX PLAFONDS

Le système des «prix-plafond» bloqués bien en dessous de la croissance du coût de la construction entraîne une construction au rabais de mauvaise qualité de plus en plus mauvaise d'année en année.

Le système des prêts est différencié selon le niveau de loyer qu'on veut obtenir. Si bien qu'il existe toute une série de types de logements dits «sociaux», PLR, HLMO, ILN... chacun correspondant à un niveau de qualité de logement, d'aménagement des espaces extérieurs. Ce qui entraîne une ségrégation parmi les travailleurs. Les

plus défavorisés habiteront en PLR, sans loggia, sans pelouse en bas, et les moins défavorisés en HLMO !

• LE TRI DES LOCATAIRES

Les organismes d'HLM doivent équilibrer leur budget et sont vivement encouragés à mettre de côté des réserves importantes. Le critère de rentabilité joue donc un rôle important dans le choix des locataires. Pour se garantir des loyers impayés, on exige un minimum de ressources, de sorte qu'un grand nombre de travailleurs n'ont même pas la possibilité d'avoir un logement HLM, leur salaire est trop bas ! C'est l'expulsion de tous ceux qui ne peuvent payer leur loyer, les chômeurs, ceux qui sont en longue maladie, etc... Par contre, les organismes d'HLM préfèrent garder des locataires

dont le niveau de salaire trop élevé ne justifie plus d'un logement HLM, parce qu'ils ont la garantie ainsi que le loyer sera payé, et même de toucher en plus un sur-loyer qui est dans ce cas imposé par la loi.

LA NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT : VERS L'ARRÊT DE LA CONSTRUCTION HLM ET DE LOYER ENCORE JAMAIS VUES

La politique giscardienne tend vers une modification radicale de ce système, c'est ce qui ressort du «rapport Barre» sur le financement du logement. Barre propose la suppression de l'aide actuelle à la construction («aide à la pierre»), tout le système des prêts à taux et durée préférentiels, pour la remplacer par une «aide à la personne», sorte de super-allocation-logement généralisée.

Remplacer des prêts à

taux réduit (3,35 % sur 40 ans) par des prêts de la Caisse de Dépôt de 8,5 % sur 35 ans, ou par des prêts du système bancaire traditionnel, cela entraînera une augmentation importante des remboursements annuels de prêts par les organismes HLM, et comme ce sont les loyers des locataires qui fournissent le remboursement de ces prêts, ça signifie une hausse vertigineuse des loyers à payer par les travailleurs (de l'ordre de 50 % pour un F 4 en PLR). Et il y a gros à parier que l'allocation-logement même rénovée ne couvrira pas la totalité de la hausse pour tous les locataires ! Par contre, cette masse de capitaux supplémentaire extorqués aux travailleurs rentrera dans les caisses de la Caisse de Dépôt, donc de l'Etat, ou des grandes banques de crédit immobilier... Une bonne affaire pour eux.

1950 : L'INSTITUTION DES HLM

C'est dans ce but que fut codifiée, en 1950, l'institution des HLM.

Il s'agit, par une série de mesures essentiellement d'ordre financier, de construire des logements dont le prix de revient soit plus bas que la moyenne et donc le loyer réduit, pour pouvoir loger les travailleurs les plus défavorisés. Les principales mesures financières sont les suivantes :

• Des prêts à taux réduits et à longue durée de remboursement (1) consentis par la Caisse de Dépôt et de Consignation, la «banque d'affaires» de l'appareil d'Etat bourgeois.

(1) LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS

- P.L.R. : (Programme à Loyer Réduit) : financé par un prêt de 1% sur 45 ans. Ce sont les loyers les plus abordables, mais la qualité la plus médiocre

- HLMO : financé par un prêt de 3,35% sur 40 ans.

(Habitation à Loyer Modéré Ordinaire). C'est la majorité des logements HLM.

- ILN et ILN : (Immeubles à Loyers Normaux) : prêt de 5,5% sur 30 ans. Les loyers sont plus élevés et des prestations de «prestige» sont souvent rajoutées (moquette, revêtements des halls d'entrée). Ils sont souvent réservés aux petits cadres et fonctionnaires aisés.

Des cités De Wendel aux HLM gérés par le P«C»F

Les HLM sont censés être sans but lucratif. Leur budget doit être équilibré. En rentrée, les loyers, en sortie : - les remboursements de prêts

- la constitution de provisions pour grosses réparations

- les frais généraux

En réalité, ces organismes offrent des sinécures de choix à tout un tas de politiciens des partis bour-

geois, de l'UDR au PS et au PCF, ce que gonfle démesurément le poste frais généraux. Et surtout, ils constituent un des principaux clients des entreprises de bâtiments, avec tout ce que cela sous-entend de dessous de table, de pots de vin, de dépassements de marché, révisions de prix, etc..., ce qui gonfle démesurément le poste des dépenses !

Le logement patronal, directement dépendant de l'usine n'est plus qu'un vestige de la première époque du capitalisme. A Villerupt comme ailleurs, ce sont les HLM qui remplacent les cités ouvrières. Les gérants aussi ont changé, à la place de De Wendel, c'est la mairie P«C»F qui gère, distribue et fait régner l'ordre, et défend par conséquent, l'institution HLM. Pour les travailleurs, l'amélioration est pour le moins minime !

UNE SOCIÉTÉ FICTIVE POUR DES HAUSSES DE LOYER BIEN RÉELLES :

Voulant d'une part éviter que ses logements se vident, d'autre part réaliser encore plus de profits, Sacilor créa une société immobilière que, bien sûr, il contrôlait totalement. Le premier acte de cette société baptisée l'Immobilier Thionvilloise fut d'augmenter les loyers. Ensuite, on apprit que les sidérurgistes n'avaient plus forcément priorité pour bénéficier des logements. Plus tard encore des locataires furent prévenus qu'ils devaient acheter le logement qu'ils occupaient ou le quitter. Bonne opération pour les patrons. Ils avaient construit l'essentiel de leurs logements au début du siècle pour une bouchée de pain et après les avoir loués durant des dizaines d'années, ils les revendaient encore un bon prix !

Rien d'étonnant à ce que les révisionnistes du P«C»F s'opposent aux nouvelles mesures gouvernementales... Ils défendent le gagne-pain d'un grand nombre de leurs permanents, mais aussi un secteur qui leur donne un pied dans l'appareil d'Etat capitaliste, un tremplin de choix vers le capitalisme d'Etat qu'ils veulent pour la France.

SACILOR OU LE P«C»F, LES MÊMES PRATIQUES !

Suivons donc un jeune couple qui se rend à la mairie. Il faut répondre à un certain nombre de questions : «D'abord, êtes-vous mariés ?»

Un couple, lui, travailleur de Micheville, elle chômeuse, s'est vu refuser le droit au logement par la municipalité, sous prétexte qu'ils n'étaient «pas mariés».

Mais admettons que le jeune couple que nous suivons soit bien marié officiellement avec tous les papiers nécessaires. Comme à l'Immobilier Thionvilloise des patrons, il apprendra que rien n'est libre et qu'il y a 200 demandes non satisfaites. Surpris, les deux jeunes mariés signalent que X a eu un logement sans attendre du tout. «C'est normal il est fonctionnaire».

Mais pourtant, Y, Z, et tous les autres ne sont pas fonctionnaires. Pas de réponse, il faudra attendre et se

taire. Et bien sûr, pour attendre autre part qu'à la belle étoile les deux ans nécessaires, on ira se faire anarquer chez un particulier qui demande des loyers allant du double au triple que ce qui est normalement demandé.

LE «PETIT MONDE» DE L'AVANT-CENTRE AU CONCIERGE...

Tout le monde n'a pas ces problèmes. Ainsi B. avant-centre au petit club de football de Cantabonne s'est vu proposer un logement occupable de suite à condition qu'il signe au CSO, club de notre glorieuse municipalité ! Pourtant C. responsable des JC n'a pas eu à attendre pour être logé et les exceptions sont la règle à Villerupt.

La première réalisation de la municipalité fut la construction d'une luxueuse résidence dans le centre ville où on peut replacer un ponton comme concierge et où les appartements, tous achetés par les notables locaux coûtent une petite fortune. Par la suite, 150 logecos furent construits. Deux sortes de gens y habitent : ceux qui ont pu attendre plusieurs années et une autre catégorie : ceux qui bénéficient de passe droits. Bonne opération, on se construit une clientèle électorale, on abrite les bons serviteurs et en plus cela permet de planquer certains pontons qui, en tant que concierges : «évident les poubelles, font respecter les pelouses et font la police» (déclaration du premier adjoint au maire).

Le loyer d'un tel logement de type F 3 ? Deux fois celui d'un F 3 HLM, il faut ce qu'il faut !

LES «LIBERTÉS» I

Mais ces curieux communistes ne s'arrêtent pas là. Ainsi, on sait que les mairies sont tenues de loger les instituteurs gratuitement. C'est la loi (celle que ces messieurs vénèrent tellement). Or, un instituteur de Villerupt, qui faisait valoir ses droits put constater par lui-même que, en matière de logement, le P«C»F est «champion» des libertés. Cet instituteur avait en effet le grave défaut d'être un révolutionnaire. Monsieur le Maire de Villerupt, Sacconi, connu pour ses excellents rapports avec la police, déclara publiquement que tant qu'il serait maire de Villerupt (et dans sa petite tête ça veut dire encore longtemps), X n'aurait jamais de logement. Effectivement, X dut quitter Villerupt. Le P«C»F pourra toujours faire signer des pétitions contre le gouvernement de RFA qui interdit aux fonctionnaires d'être des opposants ; il n'empêchera personne de penser que... blanc bonnet et bonnet blanc.

Le logement à Villerupt ? Bel exemple de ce que veulent nous préparer les Marchais et compagnie. En matière de logement, le P«C»F, c'est la même chose que les patrons, en couleur !

Michel LORI
Villerupt

LA COMMUNE

IL Y A 105 ANS, LA COMMUNE ÉTAIT ASSASSINÉE

«C'ÉTAIT UN MONDE SANS EXPLOITATION»

28 mai 1971 : au Mur des Fédérés, on assassine les derniers Communards. La bourgeoisie espère que le massacre auquel elle se livre brisera définitivement les espoirs de la classe ouvrière. Mais il n'en sera rien. Car plus encore que le peuple de Paris, c'est le prolétariat mondial qui garde au cœur le vibrant souvenir de la Commune, qui fut et demeure la première révolution faite par le peuple en armes pour sa propre émancipation de classe.

Le 18 mars 1871, en se soulevant pour garder les canons de Montmartre et en s'opposant à l'armée envoyée par Thiers, le peuple de Paris avait clairement affirmé sa volonté : «Assez de ce gouvernement de parleurs qui n'a d'oreilles que pour les patrons et veut désarmer les ouvriers ! Nous voulons nous gouverner nous-mêmes !»

La production aux mains des travailleurs

«REQUISITION» DES FABRIQUES PAR LA COMMUNE...

Dès le 29 mars - la Commune a été élue le 26 - la Commune s'organise en commissions : ce sont elles qui préparent les décrets et contrôlent leur application. Élus parce qu'ils «connaissent de la vie toutes les souffrances et toutes les misères et sauront seul revendiquer les droits du travail», les membres de la Commune décident d'abord la «réquisition» de tous les services municipaux, des fabriques d'armes, de la Manufacture des Tabacs, de la boulangerie, de la manutention... Le service des Postes, de la Monnaie, l'Imprimerie Nationale sont ainsi placés sous le contrôle direct de la Commune.

De l'ancien Etat à la Commune, ce n'était pas un simple transfert de pouvoir. Profondément, tout fut réorganisé pour que le contrôle des travailleurs soit une réalité, pour que les moyens de production soient entre leurs mains. Ainsi, lorsque tous les employés et les chefs de service quittèrent l'Imprimerie Nationale, de

OCCUPATION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

«Le 18 mars, à cinq heures du soir, Pindy et Louis Debock se présentèrent avec un bataillon devant l'Imprimerie Nationale et s'y installèrent. Le directeur Hauréau descendit, essaya de parlementer... Dans la soirée, Debock alla lui demander la liste des ouvriers. Hauréau profita de cette occasion pour protester de son républicanisme et dit que... le mouvement du 18 mars n'avait aucune raison d'être. On lui donna quelques jours pour déménager.

Tout le personnel fut conservé à l'exception du directeur, du sous directeur, du chef des travaux, qui était cordialement détesté pour ses brutalités et ses injustices.

A la fin de mars, sur l'injonction de Versailles, tous les employés et chefs de service... abandonnèrent l'imprimerie... Le nouveau directeur en profita pour faire nommer les chefs d'atelier par les ouvriers.

Les gros traitements furent réduits de beaucoup ; ceux des ouvriers et ses petits employés augmentés». (Lissagaray)

simples ouvriers les remplacèrent. De même aux Contributions Directes : «On remplaça les percepteurs par quarante citoyens, les uns ouvriers appartenant à l'Internationale, les autres employés de commerce et d'administration». Plus de fonctionnaires : ces serviteurs imbus de leur «spécialisation» que l'État bourgeois multiplie et s'attache par toutes sortes de privilèges, la Commune les a supprimés. Leurs tâches, de «simples ouvriers» pouvaient les remplir ; pour éviter qu'ils se détachent du peuple et deviennent de nouveaux bourgeois, de par leurs fonctions, la Commune les a voulu élus par le peuple, «révocables à tout instant» et «payés l'équivalent d'un salaire d'ouvrier».

...OU FABRIQUES GERÉES PAR LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

Beaucoup de patrons avaient fui ou se cachaient ; leurs usines restant fermées, la Commune décida qu'elles seraient rouvertes et gérées par des «associations ouvrières de production» (décret du 16 avril). Dans l'enthousiasme, beaucoup se créèrent, élisant de nouveaux chefs pris parmi les ouvriers, établissant de nouveaux règlements. Pour la première fois, les ouvriers s'emparaient de la production.

«AUX TRAVAILLEURS, LA DIRECTION DE LEURS PROPRES AFFAIRES...»

Après avoir insisté sur les transformations à opérer, telles que :

a- La diversité du travail dans chaque métier - la répétition continue du même mouvement manuel influant d'une manière funeste sur l'organisme et le cerveau ;

b- La diminution des heures de travail ;

c- L'anéantissement de toute concurrence entre travailleurs des deux sexes, leurs intérêts étant absolument identiques...»

le Comité Central de l'Union des Femmes «demande à la Commission de Travail et d'Echange de la Commune de la charger de la réorganisation et de la distribution du travail des femmes à Paris, en commençant par lui accorder l'équipement militaire ; en outre, ce travail ne pouvant naturellement suffire à la masse des travailleuses, de mettre à la disposition des associations productives fédérées les sommes nécessaires pour l'exploitation des fabriques et ateliers abandonnés par les bourgeois et comprenant les métiers essentiellement pratiqués par les femmes...» (Lissagaray)

Le peuple prend en mains ses problèmes

Dans la ville assiégée, affamée, désorganisée par les bourgeois dans leur fuite, c'étaient tous les problèmes du peuple qu'il fallait résoudre, de façon urgente. Qui pouvait le faire ?

Comme il s'était mobilisé le 18 mars, pendant toute la Commune, le peuple se mobilisa pour résoudre ses propres problèmes. Il avait le pouvoir, les armes, il avait élu des hommes pour diriger et agir selon ses besoins, mais la force de ce nouvel État, c'étaient eux, les ouvriers, les hommes du peuple.

L'Empire et cinq mois de siège avaient rendu la misère effroyable : près de 1/2 million de «nécessiteux» étaient inscrits dans les mairies en décembre 70 (sur un peu moins de deux millions d'habitants). Des commerçants stockent farine et légumes, spéculent sur la hausse des

prix ? La Garde Nationale -force armée des travailleurs- les débusque et réquisitionne les vivres. Des ventes publiques de pommes de terre à prix réduit furent organisées et annoncées par affiches (d'énormes quantités, lit-on sur certaines affiches) ; le marché de la Villette fonctionna de nouveau, des boucheries et magasins municipaux furent créés ; le pain seul fut taxé, les autres prix restant stables. Les clubs de chaque arrondissement se chargèrent de l'organisation de «Marmites» (soupes populaires), les nouvelles municipalités ouvrirent des cantines, distribuèrent des bons de pain. Mesure qui touchait surtout les plus pauvres, les objets de moins de 20 F purent être retirés gratuitement au Mont-de-Piété où ils avaient été engagés... Sous la Commune, le peuple mangea à sa faim.

Construire un monde sans exploitation

Organiser un nouvel Etat, prendre en mains les problèmes du peuple, seul le prolétariat au pouvoir pouvait le faire.

La nouvelle société que les ouvriers de 1871 voulaient construire, c'était un monde pour eux, où ils puissent vivre, travailler, s'exprimer. Un monde où le profit serait supprimé.

Pour le créer, la Commission du Travail et de l'Echange impulsée par le hongrois Frankel «se fit assister par une commission d'initiative composée de travailleurs». Elle fit ouvrir dans chaque mairie un registre où les travailleurs devaient faire connaître leurs besoins. Les décrets ainsi pris par cette commission donnent à la Commune toute sa dimension, celle de pouvoir des ouvriers pour les ouvriers.

— Suppression du travail de nuit pour les ouvriers boulangers (20 avril) : c'était sur leur demande, mettre fin à des conditions de travail particulièrement atroces, cause de tant de ces phthisies pulmonaires qui ravageaient les travailleurs sous le second empire. Le 15 mai, au Cirque National, 20 000 ouvriers boulangers manifestaient leur soutien enthousiaste à cette mesure.

— Avec l'interdiction des retenues et des amendes sur les salaires, la diminution des salaires les plus élevés, le relèvement des salaires ouvriers, la Commune entendait arracher aux capitalistes tous ces profits extorqués par le vol et l'oppression. Dans certaines fabriques, on remit aux ouvriers «l'intégralité de leur travail», formule qui voulait exprimer la suppression de la plus value.

A l'atelier du Louvre (fabrique d'armes), le nouveau règlement prévoyait : «la durée de la journée est fixée à dix heures».

Le 2 avril, la Commune supprima les bureaux de placement ; étroitement contrôlés par la police, les chômeurs devaient, pour avoir des chances de s'embaucher, verser de l'argent aux «placeurs». Dans chaque arrondissement, s'ouvrit une bourse du travail sous la direction des associations ouvrières. L'emploi d'«ouvriers auxiliaires» fut interdit.

Enfin, devant l'impossibilité de la plupart des travailleurs de payer leur loyer, (dû souvent depuis plusieurs mois), le Comité Central de la Garde Nationale avait interdit dès le 20 mars, aux propriétaires et aux hôteliers de congédier leurs locataires. Le 30 mars, la Commune décidait la remise totale des loyers (y compris ceux des garnis) dus pour les mois d'octobre 70 à avril 71 ; dans un deuxième décret, à la demande de très nombreux clubs, cette remise fut étendue jusqu'au loyer de juillet 71. «Il est juste que la propriété fasse sa part de sacrifices» affirmait clairement le décret.

«Soustraire le travail à l'exploitation du capital» pour le remettre au prolétariat organisé dans ses associations ouvrières, répondre aux besoins du peuple en le mobilisant pour les résoudre, telle fut l'œuvre du prolétariat au pouvoir, l'œuvre de la Commune de 1871. «La Révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois par la raison d'être de la Commune» avait affirmé le communard Frankel.

Annie COSSIN

EXEMPLE DE RÉGLEMENT PATRONAL ABOLI PAR LA COMMUNE

(Extraits empruntés «aux assignations du travail et règlements d'entreprise les plus divers des manufactures, comptoirs et bureaux des années 1868 à 1872»)

- Article I Crainte de Dieu, propreté et ponctualité sont les conditions préalables pour affaire qui se respecte.
- Article III La prestation d'heures supplémentaires est attendue de chacun si l'affaire les laisse justifiées.
- Article V Une toilette simple est de rigueur. Le personnel ne devra pas se mouvoir en couleurs claires et ne devra porter que des bas convenables. Des caoutchoucs et pardessus en devront pas être portés dans le bureau, comme un poêle est à la disposition du personnel. Des caches-cols et chapeaux sont permis en cas de mauvais temps. En outre, il est recommandé d'apporter, en hiver, quatre livres de charbon par jour et par membre du personnel.
- Article VI Pendant les heures de bureau, il ne faut pas parler. Un employé qui fume des cigares, absorbe de l'alcool sous une forme quelconque, fréquente les salles de billard et les locaux politiques donne lieu à douter de son honneur, sentiments, droiture et loyauté.
- Article VII L'absorption de nourriture est permise entre 11 h 30 et 12 h. Toutefois, le travail ne doit pas être arrêté à cette occasion.
- Article VIII Il faut rencontrer la clientèle et les membres de la direction des affaires, ainsi que les membres du service presse, avec respect et modestie.
- Article IX Chaque membre du personnel a le devoir de prendre soin du maintien de sa santé ; en cas de maladie, le paiement du salaire est suspendu. Par conséquent, il est recommandé de façon instantane que chacun mette de son côté une bonne somme de son salaire, pour un cas pareil ainsi que pour les vieux jours, afin qu'il ne soit pas à la charge du public en cas d'incapacité de travail et de diminution de sa force créative.
- Article X A la fin, que la largeur de vues de ce nouveau règlement de bureau soit soulignée. En compensation, une augmentation importante du travail est attendue.

PHOTOGRAPHIE

BIEN MAITRISER LA VITESSE D'EXPOSITION

La fois dernière, nous avons vu comment, dans une manifestation, on pouvait être amené à faire des réglages différents suivant trois éclairages possibles. Nous avons également vu ce qu'était un diaphragme dans un appareil photo. Il sert à doser la quantité de lumière, qui rentre dans l'appareil, nécessaire pour sensibiliser le film. Nous avons vu également que pour doubler ou diviser par deux la quantité de lumière, il fallait respectivement «ouvrir» ou «fermer» d'un diaphragme. Diaphragme, vitesse, sensibilité du film sont des éléments liés. Après le diaphragme, voyons la vitesse.

Prenons encore l'exemple de la manifestation syndicale du premier mai. Un camarade nous demande pourquoi les photos, qu'il a prises lors d'une agression des étudiants révolutionnaires par l'UNEF, sont floues et ne rendent pas l'impression d'une bagarre. Il nous donne les indications suivantes sur le diaphragme et la vitesse qu'il a utilisés pour faire ses photos : f : 11, 1/60^e de seconde.

Il y a deux possibilités, ou bien il a été bousculé lors de la prise de vue, ou bien la vitesse qu'il a choisie n'était pas assez rapide pour le sujet à photographier. J'ai assisté, à cette même manifestation,

à une agression de ce type, sur la place de la Bastille. J'avais réglé mon appareil sur une vitesse assez rapide, 1/500^e, et sur un diaphragme assez bas, f : 4. L'avantage avec cette grande vitesse, c'est que si on est bousculé lors de la prise de vue, ou si on photographie un sujet qui se déplace rapidement, dans les deux cas, on n'a peu de chance pour que la photo obtenue soit floue. Cette vitesse, 1/500^e, permet de photographier par exemple des gens en train de courir, le déplacement d'un train ou d'une voiture, etc... On peut ici donner un tableau d'exposition pour sujets en mouvements :

Sujets se trouvant à une distance moyenne de l'appareil (entre 4 et 10 mètres)	Sens de leur déplacement		
	↑	×	→
Groupe statique qui pose devant l'appareil	1/30	1/30	1/30
Piétons, scènes de vue peu animées	1/60	1/125	1/250
Automobiles lentes, coureurs, chevaux au trot...	1/125	1/250	1/500
Scènes très animées : voitures, chevaux au galop, bateaux, trains	1/250	1/500	1/1 000 ou 1/2 000

En règle tout-à-fait générale, le choix du temps de pose dépend de la mobilité du sujet. Plus ce

dernier se déplace rapidement, plus le temps de pose doit être court.

Quant à l'exemple du camarade, il faut ajouter que s'il n'y a pas d'impression de bagarre, c'est que son cadrage est mauvais. Il ne faut pas prendre ce type de photo,



La photo est floue et ne rend pas l'impression de bousculade. (1^{er} mai à Roubaix, le PCF agresse le cortège du PCRM)

En utilisant une très petite vitesse, et en élevant son appareil au dessus de soi, on arrive à rendre l'impression de bousculade et la photo reste nette.



éloigné ou en contre-bas de la scène. Ce qu'on peut faire c'est se rapprocher au maximum du sujet, prendre son appareil au bout de ses bras tendus au-dessus de soi, l'incliner de façon à bien cadrer la scène et de prendre plusieurs photos ainsi.

On a des risques de rater son cadrage, mais avec l'habitude, on arrive à bien incliner son appareil. Avec cette méthode, on a l'avantage de mettre son appareil

en hauteur par rapport au sujet. Ce qui fait que l'on domine légèrement la scène, et qui permet de ne pas photographier les dos des gens qui regardent.

vitesse plus ou moins étendues selon son degré de perfectionnement et qui va de la seconde au 1/1 000^e de seconde, parfois le 1/2 000^e de seconde. Les fabricants d'appareils offrent en général cette gamme de vitesses : 1 seconde, 1/2, 1/4, 1/8, 1/15, 1/30, 1/60, 1/125, 1/250, 1/500, 1/1 000, parfois 1/2 000^e, de seconde. Il existe aussi une vitesse qui s'appellent «pose». L'obturateur reste ouvert tant qu'on appuie sur le déclencheur. Ainsi on peut obtenir des poses de plusieurs secondes, minutes ou heures.

Lorsque l'obturateur s'ouvre et se ferme, il y a une certaine quantité de lumière qui passe et va impressionner la surface sensible du film. Si on divise par deux le temps de pose, on divise par deux la quantité de lumière. Prenons un exemple : je prends une photo dans la rue. Je règle mon obturateur sur 1/30^e de seconde, puis je m'aperçois que le sujet se déplace plus rapidement. Je règle l'obturateur sur la graduation suivante, 1/60^e, une vitesse qui permettra d'éviter un flou sur ma photo. J'ai donc divisé par deux la vitesse d'obturation, ce qui fait que la quantité de lumière qui va impressionner le film a été également divisée par deux.

En conclusion : chaque fois qu'on divise ou multiplie par deux la vitesse, on divise ou multiplie par deux la quantité de lumière qui impressionne le film.

Récapitulatif : - pour une scène de mouvement, c'est le choix de la vitesse qui prime. Plus le sujet se déplace rapidement, plus le temps de pose doit être court.

Programme Télé

MARDI 1^{er} JUIN 1976

TF 1

20 h 30 - Portrait : Alain Colas... C'est pas la mer à boire, de Ph. Gildas

21 h 35 - Documentaire : La Chine de Mao Tsé-toung - Prod. R. Pic. (1^{er} parti : des Mandchous à la création de la République Populaire) Une rétrospective des principales étapes de la vie de Mao et de l'avènement de la nouvelle Chine : la guerre sino-japonaise, la libération et le 1^{er} oct. 1949

A 2

18 h 55 - Y' un truc
20 h 20 - D'accord, pas d'accord
20 h 30 - Les dossiers de l'écran : Les risques du métier

FR 3

19 h 05 - Emissions régionales
19 h 40 - Tribune libre : Perspectives et réalités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Le cercle infernal (Western)

- comme pour les diaphragmes, chaque graduation de vitesse correspond à une entrée de lumière deux fois plus grande que la précédente.

- Il est possible de jouer sur la quantité de lumière qui impressionne le film : à l'aide du diaphragme d'une part, à l'aide de la vitesse d'autre part.

Quel est le rapport existant entre vitesse et diaphragme ? C'est ce que nous verrons la fois prochaine.

feuilleton

HON DAT

DE ANH DUC

RÉSUMÉ :

Le service d'action psychologique diémiste vient de projeter un film truqué pour inciter les partisans à se rendre.

40^e ÉPISODE ÉCHEC TOTAL

Ngan leva son porte-voix et hurla :

- Ecoutez, compatriotes, savez-vous ce que l'ennemi vient de projeter sur l'écran ? Un film mensonger ! N'y croyez pas un mot. Cette bataille, nous la connaissons ! C'est sur cette montagne que les volontaires chinois et les troupes coréennes ont taillé en pièces les Yankees !

Au dehors on applaudit à tout rompre. Ngan continua :

- Chers compatriotes ! Nous combattons jusqu'au dernier homme, jusqu'à notre dernier souffle. Nous sommes tous vivants, les armes bien en main ! Et vous autres, traîtres à la solde des Américains et de Ngo Dinh Diem, venez ici si vous n'êtes pas des lâches ! Venez ici et on vous fera sauter la cervelle à tous ! Ouvrez les yeux et regardez !

Jetant le porte-voix, Ngan tira une rafale de Thompson sur l'écran. Pan ! pan ! pan ! L'écran en fut tout déchiré. Les applaudissements éclatèrent comme un coup de tonnerre.

- Assez, dit Hai Thep. Economise les munitions Ngan.

Quand le F.M. tira dans la direction de la grotte, tout le monde s'était déjà mis à l'abri. Après que l'ennemi eut répliqué par quelques rafales Ngan reprit son porte-voix :

- Ecoutez frères soldats ! Si, obéissant à vos officiers, vous attaquez encore la grotte, vous ne pourrez que vous faire tuer inutilement. Le mieux c'est encore de demander à rentrer ou de désertir. Si vous attaquez encore nous serons obligés de vous tirer dessus. Et quand nous le faisons, vous n'y échapperez pas ! Croyez moi ! Nos positions sont excellentes et l'on ne vous ratera pas !

Le F.M. recommençait à tirer. Ngan avait profité de temps employé à changer de chargeur pour placer sa dernière tirade.

Le séance de cinéma se termina ainsi par un échec total. La population alluma les torches et prit le chemin de retour, riant et plaisantant à satiété. Le sous-lieutenant était enragé, mais contre son commandant.

- J'ai bien dit qu'il valait mieux que ça se passe sans la population. Il voulait faire d'une pierre deux coups, le commandant ! Sans la population, même si les Viet Cong ne sont pas démoralisés, les dégâts sont limités. Mais maintenant...

Pendant ce temps, le commandant Sang sirotait son alcool. En entendant un soldat lui rapporter ce qui venait de se passer, il lança son verre sur le carrelage en se tenant les côtes de rire :

- Foutu, hein ? Avec ce morveux de Sanh, il fallait s'y attendre. Quand il m'a fait part de son idée, je

l'ai trouvée douteuse. Comme il a insisté, j'ai fini par le laisser faire. Pour savoir ce que c'est les Viet Cong, demandez-le moi ! Quand j'étais chef de district à Xeo Ro, je leur brisais le crâne avec des marteaux sans qu'ils bronchent le moins du monde. Le suivant se présentait, impassible. Même les militantes ! Une fois, je leur piquais au bout des doigts des épingles dans l'intention de les enfoncer à coups de marteau. Voilà que l'une d'elles réunit ses doigts et me dit : «Regardez bien !». Elle frappa le mur et fit disparaître d'un coup toutes les épingles dans sa chair ! Voilà ce que c'est que les Viet Cong, sacré nom ! Tiens, la petite de l'autre jour, elle a bien continué à nous lancer des injures, son coup de couteau reçu ! Faire du cinéma pour les persuader de se rendre, putain de mère ! Laissez-moi rigoler !

Le commandant sacra, jura et se versa à boire. Il posa avec force la bouteille sur la table, manquant de renverser le verre plein. Il ouvrit la main et fit le geste de peser sur quelque chose en l'air.

- Bon, laissez-moi faire !

Puis se tournant à demi :

- Lieutenant Tu !

- A vos ordres, mon commandant !

Un lieutenant d'une quarantaine d'années quitta le mur contre lequel il était adossé et s'avança.

- Tenez le ciment prêt. Faites transporter les briques à la grotte comme prévu.

- Dès maintenant, mon commandant ?

- Oui, il faut se presser. Demain matin, je ferai emmurer la grotte. Et tout sera dit !

OU VA L'ALLEMAGNE

Loi d'urgence, loi d'exception

LA RIGOUREUSE CENTRALISATION DES MOYENS REPRESSIFS

Le renforcement policier effectué par la bourgeoisie allemande de 68 à 76 est assez spectaculaire. Nous ne parlons pas ici du renforcement des moyens juridiques, le système des interdictions professionnelles que nous avons déjà traité, avec les lois sur la presse, le droit de défense, les conditions de détention... que nous verrons les prochains jours. Nous voulons parler des efforts extrêmement importants déployés depuis une dizaine d'années par les gouvernements successifs de la RFA et auxquels participent sans interruption, le SPD de Schmidt et Brandt, pour renforcer et développer les moyens policiers.

Le tableau suivant qui fournit les moyens financiers mis à la disposition des différentes forces de police de 70 à 73 est éloquent à ce sujet :

Dépense en millions de Deutschmark
(1 DM = 1,80 F)

	1970	1971	1972	1973
B.K.A. : Office fédéral de la police criminelle	39	55	75	122
Office fédéral pour la protection de la constitution (= R.G.)	34	37	48	62
B.G.S. : Ancienne police des frontières reconvertie dans la lutte contre l'ennemi intérieur	382	451	504	565

Généralement le gouvernement fédéral justifiait l'importance du renforcement policier par l'activité de la Fraction Armée Rouge (R.A.F.), animée notamment par Andreas Baader et Ulrike Meinhof. Quelque soit le jugement que l'on porte sur l'activité de la R.A.F.

(nous y reviendrons), il faut bien voir qu'il s'agit avant tout d'un prétexte dont s'est emparé le gouvernement pour justifier après coup le processus policier en cours, mis en route depuis pas mal de temps. Car celui-ci remonte assez nettement à 1968, à l'époque de la grande

coalition SPD-CDU, à un moment où personne ne parlait de la R.A.F. qui n'existait même pas !

En fait 67-68-69 constituent en RFA des périodes d'assez intense agitation de différentes forces sociales.

67-68 développement d'un mouvement étudiant qui comme en France prend son départ dans le soutien aux peuples du monde en lutte contre l'impérialisme US, partiellement le soutien à la guerre populaire menée au Vietnam. Le mouvement en viendra inévitablement à contester la bourgeoisie allemande non seulement pour le soutien qu'elle apporte à l'impérialisme US, mais aussi pour le système intérieur, impulsion en RFA.

1969, première vague de grèves sauvages, qui échappent au préavis sacrosaint et à la tutelle pesante du DGB, le syndicat unique : même si elles ne durent que quelques jours, même si elles ne sont pas coordonnées, ces grèves sont appréciées comme une menace très directe par la bourgeoisie allemande. Elle poursuivra avec vigueur le renforcement et surtout la centralisation de son appareil policier commencé avec les lois votées en 68 face à la croissance du mouvement étudiant, et aussi sans doute face aux mouvements qui se développent en pareil époque en France et en Italie.

C'est en effet, en été 68, que le Bundestag adopte des lois d'urgence et d'exception qui nécessitent une modification de la constitution. Que prévoient ces lois ?

La mise sur pied en cas de crise politique grave d'un parlement de 30 personnes qui concentrerait entre ses mains tous les pouvoirs ; la suppression d'un certain nombre de lois fondamentales de base ; la possibilité pour la police de fouiller et de perquisitionner à volonté maisons et voitures...

UNE POLICE CENTRALISÉE

Elles introduisent d'autre part la rupture avec l'autonomie propre des différentes polices des Lander, en prévoyant l'extension des pouvoirs de la police des frontières (BGS), qui se voit ainsi habilitée à intervenir à l'intérieur des Lander pour «prêter main forte» aux

LA BRIGADE ANTI-GANG DE RFA PAR ELLE-MEME

Ils tirent bien et ils frappent fort : les 115 hommes du groupe spécial GSG 9 du BGS en tenue de combat et en bérêt vert, est une unité spéciale de la Fédération contre le terror.

Depuis la création en automne 1972, après le massacre aux jeux olympiques de Munich, ces hommes stationnés à Hangelar près de Bonn ne sont jamais encore intervenus contre des terroristes. «Nous croyons que sa simple existence les a déjà tenu loin de la République Fédérale» pense un expert du Ministère Fédéral de l'intérieur. Au plus tard une heure après l'alarme les hommes atteignent avec leurs hélicoptères rapides le point d'intervention le plus éloigné de la RFA.

Leur éducation est dure, large. Ils maîtrisent le karaté mieux que Emma Peel. A une distance de 300 mètres ils visent encore juste une pièce de 5DM.

Mais un homme du GSG 9 doit pouvoir apparaître aussi comme un garçon parfait ou employé d'aéroport chevronné.

Si une intervention véritable exige une communication silencieuse -pas de problèmes. Les hommes maîtrisent cent gestes du langage des sourds-muets.

Le programme de l'unité spéciale prévoit de tromper et de surprendre le criminel. Ainsi une mallette ordinaire se dévoile tout d'un coup comme étui d'une mitraillette avec laquelle on tire de l'intérieur de la mallette.

Les hommes du groupe spécial conduisent comme des diables. Pas seulement avec une de leur six Mercedes 280 SE super rapides avec téléphone, mais aussi avec d'autres voitures ordinaires cachées. Leur entraîneur : l'ancien maître des courses Huschke vonhanstein.

Tout de même les hommes du GSG 9 ne sont pas des casses-coups à la James Bond, des aventuriers irréfléchis. Lors du choix sévère avec des tests psychologiques on fait avant tout attention à la circonspection, des nerfs d'acier, de la discipline et de l'autocontrôle.

[Extrait d'une «brochure d'information» du ministère fédéral des affaires intérieures, janvier 1976].

polices régionales. Ce dernier point qui a pris particulièrement de l'ampleur avec la place accordée au BGS dans la politique répressive, visait à rompre avec une relative faiblesse de l'appareil répressif de la bourgeoisie allemande. Le système fédéral, légué volontairement par les anciennes puissances d'occupation (USA, Angleterre et la France), n'autorisait pas au départ une centralisation effective des moyens et de la politique de répression.

Aujourd'hui ces puissances n'ont plus guère leur mot à dire dans l'évolution de la politique intérieure de la RFA, et n'ont introduit aucun obstacle à la centralisation de la police et à l'extension des moyens et des fonctions de l'ancienne police des frontières. Laquelle aujourd'hui constitue une force de 20.000 hommes, non plus recrutés par conscription comme auparavant, mais composée exclusivement d'engagés volontaires.

LES CATASTROPHES NATURELLES DE M. SCHMIDT

La réaction en

RFA, dans l'opposition extra-parlementaire, dans les mouvements de masse de l'époque fut unanime pour dénoncer le potentiel particulièrement réactionnaire contenu dans ces lois d'urgence et d'exception. Le SPD qui gouvernait à l'époque avec le CDU justifiait son soutien au projet de loi, en expliquant qu'il ne visait que les menaces extérieures contre la RFA ; ce qui par le libellé des modifications de la constitution était manifestement faux puisqu'il prévoyait l'aide du BGS à toute police régionale d'un Lander mise en difficulté. C'est Helmut Schmidt (déjà) qui n'était pas encore chancelier, qui s'imposa de faire la tournée des sections récalcitrantes du SPD pour tempérer leurs récriminations : son argument principal consistait à dire, à l'époque, que l'intervention du BGS dans les Lander pour soutenir la police régionale, avait été prévue seulement dans le cas... de catastrophes naturelles, et nullement dans le cas de grèves. L'exercice du pouvoir, par Schmidt est venu préciser quel type de «catastrophes naturelles», il se préparait à combattre !

LA POLICE ALLEMANDE A L'HEURE DES ORDINATEURS.

Mettre toute la population en fiche n'est pas le projet du seul Monsieur Poniatowski. Il l'a tout bonnement exporté de l'étranger. Le gouvernement Schmidt met actuellement des bouchées doubles pour faire passer son projet de numérotation de chaque allemand, et curieusement c'est de la part de la CDU et d'une partie du FOP (parti libéral) que vient l'opposition tout au moins au niveau du parlement ! Schmidt n'aura jamais rendu assez de service à la bourgeoisie allemande.

En fait quand on parle du système par le fichage électronique il faut distinguer deux choses.

1. Un premier système, qui lui est déjà réalisé, qui consiste dans le fichage sur ordinateur de toute personne qui a eu affaire précédemment à la police, ou dont la police a appris indirectement certaines de ses activités. Par exemple, sont fichés sur les ordinateurs de la police politique toute personne qui a assisté au procès de la R.A.F. à Stammheim ; ou bien une personne qui a été notée plusieurs fois en contact avec une personne déjà fichée. Il suffit de se trouver par exemple sur les carnets d'adresses de plusieurs suspects pour être soit-même suspect et fiché. Par exemple encore lors de l'enlèvement de

Lorenz, responsable CDU de Berlin-Ouest, la police a littéralement ratisé la ville, et accumulé des centaines de milliers de renseignements qui s'ils n'avaient trait directement à Lorenz, avaient trait aux militants politiques de gauche. Ces renseignements ont été traités et stockés sur ordinateur. Tous les renseignements ainsi stockés et qui concernaient 2 millions et demi de personnes sont centralisés à Wiesbaden, et il est dispersé sur tout le territoire, 350 terminaux à partir desquels la police, police politique ou simplement police criminelle peut vérifier immédiatement si la personne qui vient d'être appréhender figure sur ce fichier, et prendre connaissance dans ce cas de ce qui lui est reproché. Les terminaux sont disposés dans les commissariats, les frontières, et aux aéroports... Le projet de Schmidt est d'accroître considérablement le nombre de ces terminaux.

Actuellement, l'ambition de Maihofer, ministre de l'intérieur allemand, c'est de connecter ses ordinateurs avec ceux des autres pays européens pour mettre en commun tous les renseignements contre les «terroristes», avec la vision très extensive qu'en a la RFA puisqu'il y a déjà 2 millions 5 personnes de fichées.

Un deuxième système, depuis longtemps préparé par le gouvernement SPD, mais qui n'a pas encore obtenu le feu vert du parlement, c'est la mise en fiche systématique de toute personne vivant en Allemagne en lui accolant un numéro d'immatriculation à 12 chiffres. Ce numéro qui le suivrait partout permettrait à la police qui l'arrêterait de l'identifier et d'obtenir à partir de là tous les renseignements possibles sur lui même s'il n'est pas fiché par la police politique. Il lui suffirait pour cela de se mettre en contact avec son numéro d'immatriculation avec les différentes banques de renseignements pour connaître son état de santé, la où il a été soigné, les différents logements qu'il a occupés, (en RFA quand on déménage, on doit systématiquement se faire enregistrer à la mairie), là où il a fait ses études.

On voit le type de menaces qui fait courir la mise sur pied d'un tel projet, en fait déjà bien avancé. Jusqu'à présent les seules garanties qu'à pu imaginer un député contre un tel projet, ce serait de nommer... un inspecteur chargé de vérifier que la police n'outrépasse ses droits dans l'utilisation des Renseignements obtenus !